

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA.....	\$6.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE.....	\$8.00
MONTREAL ET BANLIEUE.....	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA.....	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE.....	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Les compteurs et la logique

Le conseil songe à mettre à l'étude la question des compteurs d'eau. Immédiatement surgissent les objections auxquelles on devait s'attendre.

L'un de nos amis, qui s'occupe d'oeuvres sociales, juge toutes les questions en fonction de leurs répercussions sur les pauvres gens, ce qui l'honore: tant de propriétaires — et il en est un — ne voient pas, derrière les piastres et les sous, les misères qu'elles recouvrent. Il nous écrit: "Ce serait dans les milieux les plus malsains que l'on ménagerait l'eau davantage. Et ce serait fort regrettable du point de vue capital humain, car la mortalité infantile et la tuberculose s'en donneraient vraisemblablement, grâce à un tel système."

Cette objection peut se résoudre. L'eau, à l'heure actuelle, ne coûte rien, ou, pour être plus exact, elle coûte un prix fixe à tout le monde, à ceux qui s'en servent comme à ceux qui ne s'en servent pas, pour les fins de l'hygiène. Le cas de ceux qui ne s'en servent pas, quand la quantité est illimitée, n'est-il pas incurable?

Mais si la ville de Montréal se décide à enrayer l'effroyable gaspillage autorisé par le système actuel — qui ne tient aucun compte des quantités d'eau consommées, elle adoptera, elle devra adopter, le système mis en vigueur dans la ville de Saint-Laurent. Or, dans le rapport fourni par le secrétaire de cette municipalité au maire de la ville d'Outremont, on voit que le consommateur doit payer "au minimum une taxe de 3% basée sur la valeur du foyer telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur et chargée au consommateur aux fins de créer un revenu nécessaire pour faire face aux règlements de l'aqueduc". Ce minimum réglementaire a aussi pour effet de pousser le consommateur à dépenser une certaine quantité, puisqu'il la paie de toute façon, qu'il l'utilise ou qu'il ne l'utilise pas. Ce minimum est tellement large que le secrétaire de la municipalité de Saint-Laurent déclare que "70 pour cent des consommateurs ne dépassent pas leur minimum (3%) sur la valeur du foyer".

Enfin, dans une administration municipale bien ordonnée, le budget de l'assistance et le budget de l'aqueduc doivent être deux choses distinctes. Il se peut bien, il est même certain, qu'aux époques de crise, un grand nombre de familles soient empêchées de payer leur eau, il est probable qu'en tout temps quelques individus ne pourront même pas acquitter le minimum qui, s'il était fixé au même taux qu'à Saint-Laurent, serait de la moitié de la taxe actuelle, mais en ce cas les nécessiteux devraient s'adresser à la société Saint-Vincent-de-Paul ou à une société correspondante — il en existe pour toutes les confessions — s'ils ne sont pas catholiques. Cette société de bienfaisance devrait s'aboucher avec le service d'hygiène de qui relève l'assistance publique et obtenir paiement de cette taxe à même le budget voté pour les fins de charité. L'administration de l'aqueduc et l'administration de l'assistance publique doivent être, encore une fois, séparées.

Par ailleurs, la ville serait bien plus en état qu'à l'heure actuelle d'exempter, par le moyen que nous indiquons, les nécessiteux, pour cette raison bien simple que la taxe d'eau lui rapporterait un revenu considérable.

Présentement, l'inspection est nulle et le gaspillage, insensé.

L'eau ne coûte rien. Personne ne songe à l'économiser. On ne remplace pas à temps les rondelles, on ne répare pas le système de chasse des cabinets d'aisance, on laisse couler l'eau l'été pour l'avoir fraîche, on la laisse couler l'hiver pour empêcher que les tuyaux ne gèlent quand on s'absente; les fuites peuvent durer des mois sans qu'on les constate; faute du contrôle des compteurs. Il n'est pas exagéré de dire que près de la moitié de l'eau pompée par la station du bas niveau est gaspillée.

Les constatations faites dans la ville de Saint-Laurent et corroborées ailleurs sont édifiantes.

Voilà les conclusions du rapport:

Le compteur de la Cité de Montréal a enregistré une consommation d'eau, à compter du 29 avril 1922 au 29 avril 1923, de 103,032,856 gallons, les compteurs de la municipalité ont enregistré pour la même période une consommation de 88,999,000, soit une différence de 14,033,856 gallons.

Cet excédent de gallons entre les compteurs de la Ville avec celui de la Cité de Montréal est dû au fait de quelques pertes d'eau que la Ville a trouvées avec assez de difficultés. (On a là l'un des bons effets du compteur.)

Il y a eu deux pertes d'eau, une avec une ouverture de deux pouces à dû couler durant dix jours environ, une autre d'un pouce et trois quarts à dû couler environ deux mois.

A part les pertes d'eau, il y a l'administration du département des incendies et l'eau en général consommée pour les besoins de la Municipalité.

Le nombre des compteurs gelés sont au nombre de 32. L'administration des compteurs, y compris les lectures, la réparation, etc., a coûté la somme d'environ \$400.00.

Le montant d'argent payé à la Cité de Montréal est de \$12,213.00, celui retiré des contribuables est de \$19,572.00, soit un surplus de \$7,359.00.

En conclusion, disons que l'hygiène ne souffrirait pas de ce système; la ville en bénéficierait énormément, et la ville, c'est tous et chacun des consommateurs. De plus, la taxe sera équitable. On en fait actuellement une taxe somptuaire, basée sur le loyer, tandis que, par essence, c'est une taxe de consommation.

Sans doute, on soulèvera contre cet impôt des préjugés. C'est déjà commencé. On prétendra que les riches y sont soustraits pendant une partie de l'année. Nombre d'entre eux villégiatureront, s'absenteront de la ville. C'est juste. Mais l'impôt minimum les frappe, sans compter que la plupart continueront de payer un impôt à leur bureau ou à leur maison de commerce.

La consommation moyenne, à Saint-Laurent, pour une famille de 5 ou 6 enfants, a été de 40 gallons par jour et pour une famille à l'aise, avec domicile d'une valeur locative annuelle de \$600, de 80 à 1000 gallons par jour.

À Montréal (nous venons de téléphoner à l'hôtel de ville pour nous en assurer), la consommation moyenne par tête est de 130.9!

Est-il contestable que l'on soit en présence d'un gaspillage fou? Il faut, c'est le cas de le dire, aveugler la fuites le plus tôt possible.

Louis Dupire.

Billet du soir

Almanachs

Le courrier de ce matin jette sur mon bureau le premier almanach. Il n'y a personne de suspendu en l'air. Nous sommes tous par les pieds au même niveau. Ceux qui dépassent les autres, les dépassent de la tête et des épaules. Mais ils jouent le même sol que les humbles, que les derniers des hommes, que les enfants, que les bêtes. Voilà une pensée noble. Elle n'est pas de moi si elle n'est pas non plus de Pascal. Elle n'est de Pascal que par le fond, la forme n'est pas pascalienne car il faut avoir une tournure d'esprit particulière, et encore plus d'esprit que de tournure, pour ab-

sorber du Pascal textuel à la première lecture. Mais je ne suis pas mémoré cette pensée en feuilletant l'almanach car mon premier geste eût été le vôtre! — A reproduit à quinze ou vingt ans de distance ce qu'eût été celui du collègue. Il n'y a pas de grands hommes — il n'y a pas d'hommes grands. Nous restons ce que nous étions écarter. J'ai cherché quoi? La liste des congés. Ce peut être une joie et un repos pour le lecteur que de se voir épargner la lecture de l'article quotidien, mais, au risque de le rendre jaloux, nous osons lui dire que jamais sa joie n'égalera celle du forgeron de plume qui est dispensé de l'ennuyer. Donc dans cet almanach j'ai cherché les congés. Je vous les communique. Ça commence assez

mal. L'Épiphanie est un dimanche. Pâques, qui n'est pas un congé, mais indique ordinairement l'heure des jours qui suivent, est tard, le 29 avril. Le printemps ne sera pas hâtif. Il y a d'ailleurs, depuis l'année dernière, rompu la bonne habitude de se presser. La Fête-Dieu, qui n'est pas plus un congé mais qui est un jour cher au cœur de tous les Montréalais, sera le 19 juin. Beau temps à peu près certain par conséquent. Le 3 juin est un mardi. Avis aux pêcheurs! Une belle fin de semaine avec un beau commencement de l'autre. Même constatation, évidemment, pour le 1er juillet qui arrive quatre semaines après. La Toussaint est un samedi, ce qui la place bien et le 8 décembre un lundi, il est bien forcé de suivre un aussi bon exemple. Il y aura donc deux jours sans journaux de suite ce qui nous excusera de présenter un numéro massif avec toutes sortes de nouvelles qui déjà se gâtent — rien ne se défranchit si vite que la nouvelle. Noël tombe le jeudi de ce qui vous coupera la semaine par moitié. Enfin, madame, il y aura un numéro de journal des plus fins et des plus intéressants. Ce n'est qu'un coup de vieillissement de quatre ans comme dans une longue maladie. Les filles demanderont les garçons en mariage, ce qui n'aura sans doute pas pour effet d'augmenter la statistique de nuptialité, car un garçon trop sot pour se marier tout seul est un cas désespéré.

Je l'ai pris sur un ton bien léger et pourtant le premier almanach qui me parvient est sérieux. C'est de tous ceux publiés au Canada l'un des plus vivement intéressants, des mieux faits et des mieux imprimés. Il se paie le luxe d'une illustration en couleur. Nos lecteurs ont sans doute reconnu l'Almanach de S. François qui est vendu au bénéfice des oeuvres franciscaines. Je leur conseille fort de le lire de même que les autres du même genre qui s'échapperont bientôt des presses. Ils en retireront plus de profit que de la lecture des journaux jaunes qui bientôt débordent de l'affaire Delorme.

Dire que cette affaire se présente au moment des soirées longues et qui pourraient si utilement être employées à se garnir le cerveau de trois ou quatre idées neuves!

NEMO.

P.S. — M. Georges Goyau, de l'Académie française, a écrit un article spécialement pour l'almanach de Saint-François.

Bloc-notes

"En anglais seulement"

Nous recevons simultanément deux lettres de lecteurs qui se sont récemment adressés au ministère de l'Immigration — le ministère que dirige M. Robb, député de Châteauguay — pour en obtenir la version française de l'Atlas du Canada oriental.

Nos lecteurs ont reçu tous deux la même réponse, imprimée, et qu'ils veulent bien nous communiquer. Nous la reproduisons mot à mot. C'est un document:

Ministère de l'Immigration et de la Colonisation
Ottawa, Canada.

Relativement à votre demande adressée à notre Ministère pour avoir des brochures imprimées en français, le regrette à vous dire que ces publications sont en anglais seulement, je vous envoie l'édition anglaise qui vous sera utile le plus.

Votre tout dévoué serviteur,
ROBERT J. C. STEAD,
Directeur des Publications.

"Ces publications"

Nos correspondants n'avaient demandé qu'un ouvrage — le même, l'Atlas du Canada oriental. On notera que la réponse du ministère, d'un caractère beaucoup plus général, prend pour acquis qu'ils ont réclamé "des brochures imprimées en français" et spécifie que "ces publications sont en anglais seulement".

Cela paraît bien indiquer que toutes les publications du ministère de l'Immigration ne sont imprimées qu'en anglais.

Est-ce le cas?

Le "Bulletin"

En attendant que ce dernier cas soit éclairci, nous ferons observer que ce matin, 26 octobre, nous n'avons pas encore reçu la version française du Bulletin des Renseignements commerciaux qui devra porter la date du 8 septembre. Ce Bulletin est publié par le ministère du Commerce, l'ancien ministère de M. Robb, celui-ci fait présentement, nous osons nous l'interdire, en l'absence du nouveau titulaire, M. Low.

Pendant combien de temps la députation française de la province de Québec tolérera-t-elle encore que dure cette mauvaise farce, et pendant combien de temps permettra-t-on qu'on serve aux hommes d'affaires de langue française des renseignements qui sont déjà depuis six ou sept semaines entre les mains de leurs collègues de langue anglaise?

Ne se trouvera-t-il pas enfin un député québécois qui ait assez d'énergie pour imposer ce sujet à l'attention des autorités compétentes et pour en obtenir justice?

Voilà, nous le pensons, une aventure se produisant dans un milieu anglais?

Le "Melting Pot"

On sait que M. Lloyd George oppose, dans son discours de l'Arena, la politique présumée de fusion — le melting pot — des États-Unis, à la politique de libre développement ethnique que pratiquerait l'Empire britannique.

Un homme vient de lui donner la

Ottawa pittoresque

Les doyens d'âge de la population outaouaise

Quelques fossiles, géants, temporairement remplacés par les sénateurs — Une riche collection — Le dinosaure, le mastodonte, le mammoth et le serpent volant ont bien fait de disparaître avant notre arrivée, sans quoi nous ne serions peut-être jamais arrivés.

(DEUXIÈME ARTICLE)

Ottawa, 25. — Dans cette partie du musée Victoria occupée par les squelettes des monstres préhistoriques, mastodontes, mammoth, dinosaures, il ne faut pénétrer qu'avec un guide si l'on veut bien s'y reconnaître. Et les guides les plus efficaces sont les livres de science et d'imagination, comme *La guerre du feu* de J.-H. Rosny aîné, qui fait revivre devant nous les périodes préhistoriques et anime d'une vie formidable et puissante tous les monstres qui vivaient en ces temps-là. Mais Rosny n'a pas parlé des dinosaures et le musée Victoria possède de ces animaux une des plus belles collections qu'il y ait au monde.

C'est que les dinosaures paraissent avoir existé surtout, il y a 3,000,000 d'années environ, pas moins, dans cette région immense de plaine occupée aujourd'hui par les provinces de l'Alberta, du Manitoba, et de la Saskatchewan. Ils vivaient aussi de l'autre côté des Rocheuses, dans la Colombie anglaise, puis on vient d'y retrouver de leurs oeufs et quelques-uns de leurs membres. Mais l'aspect de ces territoires différait grandement alors des plaines d'aujourd'hui. Il n'y avait que des marécages, des savanes, des eaux stagnantes dont on peut se faire une idée par la description suivante: "Une leur transie filtrait parmi les nuages de craie et de schiste. Le vent tournoyait sur des eaux aussi grasses que du bifteck; les algues s'enflaient en pastilles; les saumons engourdis roulaient parmi les symphes et les sautillants. Un héros s'éleva sur un arbre de cendre et la savane apparut avec ses plantes gélatineuses, sous une vapeur rousse, jusqu'au fond de l'étendue".

C'est là que vivaient les dinosaures, que les savants ont pu étudier à loisir, car on a retrouvé, dans la vallée de Red Deer, Alberta, et dans toutes les plaines de l'Ouest, des squelettes entiers, des crânes, des mâchoires, des jambes, des côtes ou des épines dorsales. Les spécimens qu'on peut admirer au musée sont aussi variés que nombreux.

Le dinosaure n'était pas un monstre à rencontrer à l'entrée d'un bois. D'une longueur de trente à quarante pieds, il marchait dans une position semi-verticale sur ses jambes de derrière, énormes, longues, massives, d'une hauteur de douze pieds au moins. Une queue énorme qui n'en finissait plus lui servait à garder son équilibre et traînait en arrière. Les pieds, malgré leur lourdeur massive, ressemblaient à ceux des oiseaux. Les jambes d'en avant étaient petites, grêles et possédaient apparemment peu de force. Le crâne était long, la gueule redoutable.

Que sait-on de plus sur ces animaux préhistoriques qui vivaient autrefois dans les plaines de l'Ouest? On ignore presque tout. On sait seulement qu'ils étaient de diverses sortes, que les uns étaient carnivores et les autres herbivores, que tous vivaient plus ou moins dans les marais, que quelques-uns avaient des cornes pour la défense, qu'ils saisissaient presque toutes leurs proies avec leurs pattes pour les dévorer plus à l'aise. Mais combien de points d'interrogation qu'on n'a pas résolus encore. On ne se sent pas très rassuré pour nos lointains ancêtres qui vivaient au milieu d'eux, si tant est qu'il y avait des hommes à cette époque, car ces gigantesques saumons n'avaient pas l'air pacifique et n'auraient eu aucune difficulté à ne faire qu'une bouchée d'un pauvre homme.

UN ARBRE PREHISTORIQUE

Dans le même territoire où l'on a trouvé tant de cadavres de dinosaures, les chercheurs ont aussi mis la main, une bonne journée, sur une section d'arbre pétrifié enseveli parmi les rochers. Cette section mesure cinquante pieds et on peut l'admirer à Ottawa dans toute sa longueur. Il compte lui aussi trois millions d'années à son actif, ce qui n'est pas peu, et tel qu'il est il fera sans doute l'admiration des générations futures. On remarque aussi, non loin de là, des troncs d'arbres tout entiers, et des souches avec leurs racines, que la nature, par des procédés chimiques à elle, a transformés en charbon.

Retrouvé également en territoire

réplique, à Montréal, et de se proposer pour l'application au Canada de la politique du melting pot. "Le Canada, a-t-il dit, devant une réunion de vétérans, ne sera jamais en danger de se perdre. Les États-Unis, tant que, comme les États-Unis eux-mêmes, il ne se transformera point en un grand pot à fusion et il n'y aura pas de fondre en un seul élément ses éléments discordants et inharmonieux".

Ce partisan du melting pot est M. Nathan Gordon, aujourd'hui avocat, hater rabbin israélien. Nous serions curieux de savoir à quel élément-type il veut réduire les divers éléments de ce pays.

O. H.

Léo-Paul DESROSIERS.

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7406

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5169

FAIS CE QUE DOIS!

La France consentirait à la réunion d'une conférence internationale

On répète dans les milieux officiels français que M. Poincaré a déjà informé M. Hughes qu'il accepterait une commission internationale d'experts nommée par la Commission des réparations pour déterminer la capacité de paiement de l'Allemagne.

La presse anglaise ne considère pas que la déclaration du secrétaire d'Etat américain marque une grande avance sur l'attitude déjà déclarée de Washington.

(Dernière heure.)

PARIS, 26 (S. P. A.). — Le gouvernement français consent à ce qu'une conférence internationale d'experts, que nommerait la Commission des réparations, soit convoquée pour étudier la question des réparations en conformité avec le traité de Versailles.

Le gouvernement français serait très heureux, dit-on ce matin dans les cercles officiels, si le gouvernement américain voulait désigner un expert pour participer à pareille conférence.

M. POINCARÉ AURAIT RÉPONDU

On annonce mi-officiellement que M. Poincaré a déjà informé M. Hughes, secrétaire d'Etat américain, au nom du gouvernement français, qu'il accepterait une commission internationale d'experts pour déterminer la capacité de paiement de l'Allemagne, mais que la Commission des réparations doit nommer ces experts. Le gouvernement anglais n'a pas encore accepté cette condition, ajoute-t-on.

CE N'EST PAS UNE GRANDE AVANCE

LONDRES, 26 (S. P. A.). — Les journaux londoniens du matin commentent généralement la correspondance Curzon-Hughes. La plupart ne considèrent pas que la déclaration de M. Hughes marque une grande avance, si tant est qu'il en soit ainsi, sur l'attitude déjà déclarée de Washington.

Le Daily Telegraph exprime cordialement le désir que les États-Unis soient prêts à participer sans réserve au règlement des affaires européennes, mais conclut que les États-Unis n'ont aucunement l'intention de dépasser la position prudente définie par le président Coolidge, voici un mois.

RESERVES INCOMPREHENSIBLES

La Westminster Gazette déclare que les réserves des États-Unis sont incompréhensibles. Elle dit que si l'appel de M. Baldwin ne produit pas d'effet sur la France, il faudra prendre l'action séparée en considération.

Le Daily Mail pense que la réponse des États-Unis est circonspecte, vague et froide et qu'elle avance très peu le monde, si même elle avance.

Le Daily Chronicle dit que la note de Washington est simplement la réaffirmation en langage précis de ce que l'on savait déjà.

UN CONGRÈS SANS LA FRANCE

D'autre part, le Daily News est d'opinion que par la réponse de M. Hughes les États-Unis adhèrent formellement à la politique d'un congrès et déclarent publiquement leur intention d'avis à la convocation d'un congrès sans la France, si celle-ci refuse d'y prendre part. Le journal dit: "Nous croyons que nous avons enfin atteint le point tournant dans cette tragique histoire".

Le Manchester Guardian pense que la correspondance et le discours de M. Baldwin avanceront les affaires "quelques pas en avant vers la lumière". Il observe que les États-Unis ne s'abstiendront pas nécessairement d'un congrès au cas où la France se désolait, et ajoute:

"Voilà du nouveau, ce qui montre que les États-Unis sont de plus en plus sensibles aux dangers de la situation européenne et à l'impossibilité de se tenir toujours à l'écart. Si les États-Unis se tiennent à l'écart de l'Europe tant qu'elle ne sera pas unie, ils le feront peut-être toujours."

LE TIMES LOUE M. BALDWIN

Le Times loue M. Baldwin d'avoir profité de l'occasion de la cessation de la résistance passive dans la Ruhr pour sonder les États-Unis et leur arracher un consentement à participer à un congrès, au cas où toutes les puissances intéressées les inviteraient. Il dit: "La réponse américaine est prudemment conçue, mais elle représente un nouveau fait qui autorise bien plus d'espoirs dans toutes ses tendances et conséquences implicites que toute autre déclaration faite depuis longtemps de l'autre côté de l'Atlantique. Le gouvernement Baldwin a fait naître une circonstance favorable plus grande et plus réelle que le monde n'avait osé l'imaginer."

(Voir aussi en pages 3 et 8)

La musique

La Chapelle Pontificale

Origine et constitution du célèbre corps des chanteurs de la Sixtine.

Dès les premiers temps de l'Eglise, les Chrétiens chantaient et c'était toute l'assemblée des fidèles qui prenait ainsi part au culte. Quand l'Eglise, une fois sortie des angoisses de la persécution, s'éleva dans les basiliques, le chant prit peu à peu un éclat toujours grandissant. La musique, celle des Grecs, la seule qu'on connaît alors et qui est à la base du chant grégorien devint de plus en plus compliquée, sous l'influence des Orientaux et bientôt certaines pièces ornées durent être confiées à des chanteurs spéciaux.

C'est ainsi que prit naissance cette classe des diacres-chanteurs, les chœurs du chant italien moderne, dont les excès devinrent tels que saint Grégoire le Grand finit par les abolir pour créer les premières Scholæ Cantorum. Le chant d'abord choral et monodique, puis confiné par abus à des solistes, redevint ce que son caractère même indique qu'il doit toujours être.

Vinrent le déchant du Moyen-Âge, puis les contrepointistes et, à côté du chant qu'avait restauré saint Grégoire, se constitua la musique figurée dont l'exécution compliquée exigeait des chanteurs exercés. Un instant, à la suite des abus qui s'y étaient peu à peu glissés, ce chant faillit être chassé de l'Eglise, au bénéfice du chant grégorien qui continuait toujours à vivre sa vie propre. Palestrina sauva la musique figurée du désastre.

Un tel chant n'acquiesce sa pleine valeur qu'entre les mains de chan-

(Suite à la deuxième page.)

Le problème des bonnes routes

M. J.-L. PERRON FAIT APPEL A TOUTES LES ASSOCIATIONS ET AU PEUPLE EN GENERAL POUR L'AMELIORATION ET L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE PROVINCIALE.

M. J.-L. Perron, ministre de la voirie, a été l'hôte d'honneur des Kwanians hier soir, au dîner hebdomadaire du club.

Il a déclaré que le problème des bonnes routes n'aurait une solution satisfaisante qu'avec le concours du peuple. Car ce n'est pas tout de construire des routes, il faut surtout les conserver. En effet si notre réseau de routes construites au coût de soixante millions, ne vaut plus rien dans quelques années, c'est un fléau lamentable.

«Le problème des bonnes routes, dit-il, est bien plus le problème du peuple que celui du ministre de la voirie ou du gouvernement, et pour aider ceux-ci à le résoudre, le peuple se doit de faire toute la mesure du possible».

Le ministre de la voirie demande aux Kwanians de s'unir à toutes les organisations du même genre, afin de lancer une campagne d'éducation non seulement chez les automobilistes, mais chez tous les intéressés dans la construction et le maintien de nos bonnes routes.

«Je crois qu'il est de votre devoir de tous les hommes publics, dit M. Perron, de mettre le public au courant et de lui exposer franchement et ouvertement les grands problèmes qu'il s'agit de résoudre. Il faut expliquer ces problèmes, continuer le ministre de la voirie, vous dire ce que nous faisons pour les résoudre, et vous indiquer ce que vous pouvez faire pour coopérer à notre œuvre».

Le problème des routes est un des plus difficiles à régler non seulement ici, mais aussi pour tous les pays du monde. Dans notre province, ce n'est que depuis quelques années que le gouvernement peut disposer de bonnes ressources, et c'est là qu'il explique que depuis 1912, seulement, date la «politique des bonnes routes». Nos cultivateurs, nos colons, enfin, les citoyens des villes et tout particulièrement les automobilistes ont grandement bénéficié des routes déjà construites.

«Je crois, ne pas faire erreur quand je dis qu'il n'est pas aujourd'hui de problème plus important à résoudre que celui des bonnes routes», affirme M. Perron. Le gouvernement a consacré à cette fin, depuis 1912, une somme de plus de soixante millions de dollars, ce qui signifie qu'une somme d'environ quarante millions a dû être empruntée pour permettre aux gouvernements de poursuivre leur œuvre avec le succès que nous connaissons. De plus, le gouvernement a dû dépenser plus de vingt millions pour administrer cette importante département jusqu'à la date.

Le ministère total des routes construites jusqu'à dans notre province, peut être comparé à une route qui partirait de Montréal et se continuerait jusqu'à Vancouver. Ce trajet pourrait être doublé par la longueur des routes de notre province. Expliquant ensuite une carte qu'il exhibait montrant le trajet des principales artères construites depuis 1922, M. Perron fait remarquer qu'il n'est pas un seul territoire de notre province qui ne soit traversé par une route.

En vertu de l'entente passée entre les gouvernements fédéral et provincial, notre province s'est engagée à construire 3,000 milles de routes. En 1922, déjà 2,000 milles ont été construits, dont 1,000 l'an dernier, et le ministre ajoute que l'an prochain, le gouvernement verra à la construction de 800 milles au moins, ce qui sera encore un bon pas de fait.

Ce qu'il y a de plus pressant à résoudre, ce n'est pas encore la construction des routes nouvelles, comme l'entretient des routes qui existent déjà. Contrairement au point de vue financier, la construction des routes ne constitue pas la partie la plus grave du problème des bonnes routes. On sait que par tout on n'a qu'à investir un capital quelconque, pour réaliser le projet d'une route. Ce qui cependant occupe toutes les provinces, c'est tous les pays qui s'intéressent à la voirie, ce sont les divers modes d'entretien les plus efficaces qui aideront les gouvernements à protéger l'énorme capital placé dans la construction des routes.

Dans la province de Québec, le capital investi dans la voirie est de soixante millions, et M. Perron dit que c'est du côté des ministres de protéger ce capital, le gouvernement entretient maintenant à ses propres frais, plus de 2,000 milles de bonnes routes, il en reste environ 4,000 milles entretenues par les municipalités avec l'aide du gouvernement qui y contribue jusqu'à concurrence de cinquante pour cent du coût d'entretien et quelquefois plus.

Concurremment avec les municipalités, le gouvernement dépense cette année, plus de deux millions de dollars pour l'entretien des routes. Ici le ministre fait remarquer que plus de 1,500 hommes sont employés régulièrement pour surveiller les chemins et y apporter toutes les améliorations requises. Il ne s'agit pas seulement de construire. Il faut aussi ne pas détruire ce qui a été fait. Alors, pourquoi les lois concernant la voirie, par exemple, ou régissant les véhicules-moteurs, ne sont-elles pas plus respectées? Le ministre ajoute qu'il en parle depuis plus d'un an, et qu'il est temps plus que jamais, que les lois soient respectées. Les propriétaires d'automobiles ont des licences au droit d'utiliser les routes, mais ils n'ont pas celui de les détériorer.

«Nos lois ne pourront être respectées, continue M. Perron, qu'en tant qu'elles seront bonnes et qu'elles recevront l'approbation du peuple. Nous avons dans notre province, plus de 75,000 véhicules-moteurs, et il est impossible qu'une surveillance puisse être exercée par la police pour contrôler tout ce trafic, journellement. Il faut donc la bonne volonté de ceux qui utilisent les routes. C'est à ceux-là qu'un chasseur de lions doit être fait».

«Nous ne faisons que commencer à progresser sous le rapport des bonnes routes dit le ministre de la voirie. L'an prochain, nous aurons plus de chemins encore que cette année, et nous vous demandons de nous aider en commençant une campagne.

Avant de terminer, le ministre

LA NAVIGATION

Projet qui tend à se réaliser

LE CAPITAINE BERNIER A PROUVE LES PLANS DE L'INGENIEUR JOANOWICZ POUR RENDRE LE SAINT-LAURENT NAVIGABLE PENDANT L'HIVER — IL VEUT Y INTERESSER LE PUBLIC — LES REGLEMENTS DE LA QUARANTAINE

Le capitaine Bernier, commandant de l'«Arctic», vient d'informer par lettre l'ingénieur roumain Dimitri Joanowicz que non seulement il approuve son projet de construire un barrage à l'entrée du détroit de Belle-Isle, entre l'île Petrel, le Labrador et l'île Lark, barrage qui rendrait le Saint-Laurent navigable pendant la saison d'hiver, mais qu'il désire se joindre à lui en vue d'y intéresser le public. Le barrage projeté, dit-on, aurait quatorze milles de longueur et détournerait le courant du golfe vers l'océan.

Faisant de nouveau allusion à son projet, M. Dimitri Joanowicz déclarait hier que «le détroit de Belle-Isle est sujet aux marées, mais, ajoutait-il, les levées hydrographiques du Dr Belle Dawson démontrent que les courants de surface à cet endroit sont peu profonds et que la température de l'eau décroît avec sa profondeur. Ceci indique donc qu'un sous-courant de l'Arctique pénètre dans le golfe».

En détournant le courant polaire de la côte de Terre-Neuve, suivant M. Joanowicz, le gulf stream aux eaux toujours chaudes baignerait toute la côte du Canada, ce qui aurait pour effet de modifier sensiblement notre climat.

M. Joanowicz estime que le coût des travaux nécessaires serait peu élevé, comparé à leur importance.

LA QUARANTAINE
Ottawa, 26. (S.P.C.) — La Gazette du Canada publie dans une édition spéciale les nouveaux règlements concernant la quarantaine. Ce service de la quarantaine est sous le contrôle du ministre de la Santé, et les stations qui y sont affectées tombent sous la direction d'un officier médical nommé spécialement à cette fin. Tous les voyageurs souffrant, à leur arrivée au pays, de la peste, de la petite vérole, de la fièvre typhoïde ou de la fièvre jaune seront dirigés sur une de ces stations où ils seront traités jusqu'à guérison complète.

La loi prévoit, d'autre part, le déportement immédiat de toute personne atteinte de la lèpre. Il est également entendu qu'un voyageur qui n'a pas été vacciné ou qui souffre de la petite vérole, sera ou vacciné à bord du navire ou mis en quarantaine pour une durée de quarante jours.

Tout navire arrivant dans un des ports canadiens quelconque, doit subir l'inspection médicale avant que les douaniers ne procèdent eux-mêmes à l'inspection des bagages.

ILS DESERTENT
Dix-sept membres de l'équipage de l'«Aspasia Stavroudi», navire grec actuellement dans notre port, ont déserté leur poste en apprenant que, les jours suivants, le jour de leur arrivée, vendredi prochain, leur pays était en révolution. Comme tous ont fait leur service militaire et que le gouvernement hellénique a décrété une mobilisation générale, ils ont voulu aussi protester, dit-on, et se soustraire à de nouvelles obligations militaires.

Le commandant du navire s'est adressé au capitaine J.-O. Grey, maître des équipages à Montréal, pour obtenir le remplacement des déserteurs. On avait réussi, hier soir, à engager douze marins qui ne seront pas sujets à la conscription en arrivant en Grèce. On compte pouvoir en engager cinq autres d'ici quelques heures afin que le navire puisse repartir dès aujourd'hui.

AUX CHANTIERS DE BELFAST
Au cours des neuf premiers mois de la présente année, trente-huit navires ont été construits aux chantiers maritimes de Belfast, lesquels représentent un tonnage global de 102,000 tonnes. Le nombre de navires construits aux mêmes chantiers durant la période correspondante de l'an dernier, avait été de neuf seulement.

MOUVEMENTS DES NAVIRES
L'«Aurora», de la ligne Cunard, venant de Cherbourg via Southampton avec 151 passagers de cabine et 438 de troisième classe, est attendu demain soir à Québec et à Montréal au cours de la journée de dimanche.

Le «Montcalm», de la compagnie du Pacifique-Canadien, est attendu à Liverpool à 4 heures, cet après-midi, venant de Montréal.

Le «Marloch», de la même compagnie, est attendu à Belfast à 4 heures demain matin, venant de Montréal et en route pour Glasgow.

«Canada», de la ligne White Star-Dominion, est attendu dimanche avant-midi à Liverpool, venant de Montréal.

Le «Pittsburg», de la même ligne, venant de Hambourg, Southampton et Cherbourg, avec 492 passagers de cabine et 257 de troisième classe, est attendu demain soir à Québec et à Montréal au cours de la journée de dimanche.

Le «Pittsburg», de la même ligne, venant de Hambourg, Southampton et Cherbourg, avec 492 passagers de cabine et 257 de troisième classe, est attendu demain soir à Québec et à Montréal au cours de la journée de dimanche.

se, est arrivé à Halifax hier après-midi, en route pour New-York. Le «Mégantic», de la même ligne, venant de Liverpool via Glasgow, est attendu à Halifax le 31 octobre courant.

NAVIRES DANS LE PORT

Les navires dans le port hier soir étaient au nombre de trente-neuf. Voici leurs noms: Canadian Miller, marine du gouvernement, section 27. Trefusis, New-Zealand Shipping Co., hangar 44. Vredenburg, Thos. Harling and Son, quai Vickers. Helmer Moreh, McLean, Kennedy Ltd., hangar 15.

Canadian Carrier, marine du gouvernement, section 46. Maid of Corfu, Furness Withy and Co., section 5. Ramon de Larrinaga, Thos. Harling and Son, hangar 2. Olaf Maersk, Thos. Harling and Son, section 41.

Swainby, Thos. Harling and Son, section 92. Seattle Spirit, Robt. Reford Co., hangar 24. Aspasia Stavroudi, Thos. Harling and Son, section 7. Boingbroke, Canadien-Pacifique, hangar 19.

Montrose, Canadien-Pacifique, hangar 7. Manchester Shipper, Furness Withy and Co., hangar 17. Maid of Sparta, Furness Withy and Co., section 7. Maid of Lemnos, Furness Withy and Co., hangar 45.

Cairncross, Robt. Reford Co., hangar 11. Oxonian, White-Star Dominion Line, hangar 6. Regina, White Star-Dominion Line, hangar 4. Strassa, Thos. Harling and Son, section 6.

Pilar de Larrinaga, Thos. Harling and Son, hangar 47. Teesbridge, McLean, Kennedy Ltd., section 40. Swanhill, McLean, Kennedy Ltd., hangar 15.

Grena, I. C. Transports Ltd., section 5. Athena, Anchor-Donaldson Line, hangar 3. Strinda, Thos. Harling and Son. Canadian Beaver, marine du gouvernement, hangar 14.

Astor Mendt, Thos. Harling and Son. Brant County, I. C. Transports Ltd. Essex County, I. C. Transports Ltd. Flensburg, I. C. Transports Ltd., section 6.

Hassel, Thos. Harling and Son, section 5. Lord Londonderry, McLean Kennedy Ltd., hangar 15.

ARRIVAGES D'HIER
«Vennonia», Robt. Reford and Co., hangar 2. «Concordia», Robt. Reford and Co., hangar 5. «Tyrfjord», Pacificque-Canadien, hangar 10.

«Manoa», Canada S.S. Lines, hangar 17. «Jerseymoor», Walford Shipping Co., section 8.

Pour les missions de la Corée
M'appuyant sur la parole même de Monseigneur Gauthier, votre évêque, au congrès des zélés de la Propagation de la Foi: «la charité, a-t-il dit, doit être catholique», je me permets moi, Français, Canadien par alliance, appartenant à la Société des Missions Étrangères Américaines (Maryland, N.-Y.), de passage en votre ville, pour me rendre par Vancouver et le Japon à notre mission du nord de la Corée; de vous tendre la main au nom de ces âmes rachetées comme nous du sang de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Le royaume «fermé» de Corée, comme il a voulu jalousieusement être longtemps appelé est maintenant grandement ouvert et avide de recevoir la vérité et la civilisation. Le matérialisme japonais le pénétre officiellement, le Coréen étant obligé de subir la domination et l'influence de son créancier; le sectarisme protestant cherche à se l'attribuer par ses écoles très modernes, ses hôpitaux, ses prêches très grassement subventionnés. Le catholicisme avec son idéal élevé aurait la préférence de ce peuple simple et religieux mais il est pauvre; avide de science et de bien-être il va à ceux qui les leur donnent plus facilement.

Nous n'avons dans le vaste district confié à nos soins par la Propagation de la Foi, que trois écoles pour recevoir 60 élèves et plus de 1000 demandant à entrer; pas de dispensaire, pas d'hôpitaux, quelques chapelles, pas de terrain pour bâtir. Vos prédécesseurs, les Pères des Missions Étrangères de Paris, avaient reçu des gouvernements antérieurs près de 100 arpents mais pour conserver cette donation il a fallu plaider avec le pouvoir actuel l'argent des protestants à la encore nous n'avons pu racheter que 3 arpents.

Les catholiques coréens sont nombreux et fervents mais bien pauvres. Ils font pour leur foi des sacrifices à faire rougir nos plus fervents catholiques américains, mais leur aide est insuffisante pour les immenses besoins: tout est à créer, tout est à acheter.

Faites un bon placement dans la Banque de la Propagation de la Foi, prenez des parts dans les mines fécondes de l'apostolat, et soyez assurés de maintenant d'un dividende de 100 pour cent; c'est le Maître lui-même qui l'a promis; croyez-Le sur parole.

Je serai à l'Hôtel-Dieu (où je fais un stage d'infirmier garde-malade) jusqu'au 20 novembre. J'accepterai tout don, si minime soit-il.

Il faut faire du tapage
Sydney, 26. (S.P.A.) — Dans un discours prononcé ici, lord Strathpey a déclaré que la plupart des gens pensent que le premier ministre, M. Bruce, va loin dans sa campagne en faveur de l'Australie, mais pour obtenir quelque chose à Londres. Beaucoup de tapage.

CHAMBRE DE COMMERCE

LE BANQUET D'HIER SOIR À L'HÔTEL WINDSOR

Tous les orateurs donnent leur opinion sur la nécessité d'un nouvel immeuble — Comment faire du recrutement — Présidence de M. Jos. Daoust — Les discours.

Dans le grand salon de l'hôtel Windsor, tout resplendissant de l'éclat de ses lustres de cristal, les membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal s'offraient à dîner hier soir. Tous ces hommes d'affaires, industriels ou marchands, ne s'étaient pas réunis là pour le simple plaisir de prendre un repas en dehors du foyer familial. Il s'agissait, après le dessert et la santé du roi, de parler de questions très sérieuses, de questions d'affaires. La Chambre se trouve à l'étroit dans son hôtel de la rue Saint-Jacques. L'exiguïté est bien d'ailleurs le seul défaut de cet immeuble qui, malgré le vandalisme d'une voirie municipale, conserve un cachet de haute distinction.

«Pour cause d'exiguïté», dirait un agent d'immobilier, la Chambre de Commerce songe à l'édification d'un nouvel immeuble qui aurait front rue St-Jacques. Ce projet est depuis longtemps formé; même sa réalisation est en voie depuis qu'un ancien président, saisissant aux cheveux, l'occasion qui semblait une aubaine, l'occasion d'acquiescer, au nom de la Chambre, de l'immeuble et du terrain sis à l'angle des rues Saint-Jacques et Saint-Gabriel. Sur ledit terrain, il s'agit de remplacer la construction actuelle par un édifice où la Chambre offrirait à ses membres tout le confort moderne.

De la nécessité de cet immeuble, personne ne doute parmi les intéressés. Seulement pour édifier il faut dépenser et pour dépenser il faut de l'argent. De plus, une fois l'édifice construit au goût du jour, il faudra l'utiliser et le peupler. C'était justement pour débattre cette question de finance et cette autre question de recrutement que les membres de la Chambre s'étaient réunis hier soir à l'hôtel Windsor.

Le dîner était comme un moyen de bien disposer tout le monde. A la table d'honneur, M. Joseph Daoust présidait, en l'absence de M. Joseph Ethier, président de la Chambre, actuellement en congé de repos.

A ses côtés avaient pris place MM. Médéric Martin, maire de Montréal, Gustave Boyer, sénateur; Jos. Conant, J.-V. Desjardins, Arm. Chaput, Adolphe Fortier, J.-E. C. Daoust, J.-B.-A. Lacroix, Raoul D. Grothe, J.-C. Groves-Contant, J.-B. Boulais, Fred.-C. Larivière, Ludger Gravel, Joseph Beaubien, maire d'Outremont; Beaudry-Leman, gérant général de la Banque d'Hocheville; Alfred Lambert, L. Gauthier, J.-N. Cabana.

M. Ludger Gravel, dont l'entrain est proverbial, a chanté entre les discours toute une série de chansons à «répondre», compris l'airoulette, le p'tit marquis.

LES DISCOURS
Nous sommes forcément obligés d'abréger le compte rendu des discours.

M. BOYER
L'appartient, dit-il, à votre famille. En venant ici je voulais remplir un devoir: celui de vous exprimer un témoignage de reconnaissance. Il y a deux ans, il fut question de construire des ponts communicant avec l'île Perrot. Nous travaillions tous isolément depuis 20 ans à ce projet. C'est la Chambre de Commerce que nous avons choisie pour faire les démarches nécessaires auprès d'Ottawa et de Québec. Elles ont eu d'excellents résultats puisque samedi dernier on posait la dernière travée du pont entre Vaudreuil et l'île Perrot.

Il y a une industrie dans Québec qui nous ne devons pas négliger: l'industrie agricole. L'agriculteur est seul pour guider dans les choses qui regardent le commerce. Il y a deux ans, il fut question de construire des ponts communicant avec l'île Perrot. Nous travaillions tous isolément depuis 20 ans à ce projet. C'est la Chambre de Commerce que nous avons choisie pour faire les démarches nécessaires auprès d'Ottawa et de Québec. Elles ont eu d'excellents résultats puisque samedi dernier on posait la dernière travée du pont entre Vaudreuil et l'île Perrot.

M. ALFRED LAMBERT
L'ex-président de la Chambre de Commerce a esquissé brièvement l'histoire de la Chambre de Commerce. Puis il s'est posé la question de savoir si aujourd'hui elle est justifiée de construire un nouvel immeuble. Il répond affirmativement s'inspirant de la mission et des devoirs de toute Chambre de Commerce. Pour informer les étrangers qui nous viennent, il importe de les recevoir convenablement. D'où la nécessité d'avoir un immeuble plus spacieux, où il serait possible de tenir des congrès, des réunions sociales, de réserver même une salle servant de local à un club commercial.

Cet immeuble pourrait même servir de local à la Société pour la Société St-Jean-Baptiste, la Caisse Nationale de Fiducie. M. Lambert a confiance dans les résultats de cette centralisation de toutes les activités nationales.

M. PAUL JOUBERT
Le second vice-président de la Chambre de Commerce a fait remarquer que pour accroître le budget de la Chambre, il importe d'augmenter la contribution. En augmentant aussi le nombre des membres, la Chambre pourrait facilement faire face aux dépenses nécessitées par une construction nouvelle.

M. ADELARD FORTIER
M. Adélar Fortier, voulant démontrer l'influence de la Chambre de Commerce, a fait remarquer qu'à son concours, la province a été dotée de l'École des Hautes Études Commerciales.

Il regrette de voir le gouvernement s'ingérer dans un domaine qui ne le concerne pas, celui des coopératives agricoles et commerciales. L'Etat tuteur des coopératives aura-t-il plus de succès que l'Etat propriétaire de succés de fer? Il signale le fait que cette ingérence lui a coûté cher.

M. J.-V. Desjardins a terminé la série des discours en proposant que la Chambre étudie un projet de construction et augmente la contribution de \$10 à \$15 par année.

Notre vaste et fertile territoire, serait-il si pauvre que nous ne pourrions réunir les Canadiens français industriels et commerçants. Parant de la question nationale, s'il faut qu'il y ait des inégalités sociales, a-t-il dit, il n'est pas nécessaire que nous Canadiens français, soyons toujours placés au second rang. En mettant nos énergies ensemble, M. Desjardins croit que nous pourrions atteindre les sommets.

M. J.-N. Cabana a secondé la résolution proposée par M. Desjardins et M. Léon Lorrain a proposé

temps sera l'une des plus grandes du monde.

M. BEAUDRY-LEMAN

J'ai l'impression ce soir que vous sentez la nécessité impérieuse d'augmenter l'influence de l'opinion collective d'hommes d'expérience qui ont en vue le bien public. A côté et au-dessus de nos rivalités d'intérêts, il existe des questions nombreuses, vitales, qui dominent nos intérêts particuliers. Il me semble que nos activités matérielles soient influencées par notre mentalité, qui est le produit de notre éducation. Croyez-vous qu'il serait désirable de diviser cette mentalité de façon que nos préférences intellectuelles et nos ressources matérielles soient toujours étrangères? Celui qui abdique sa personnalité et qui se contente de remplir un rôle quelconque a-t-il le droit de dire qu'il a vécu sa vie?

Le crédit repose sur la confiance et qu'est-ce que la confiance, si ce n'est un sentiment? Certes, tous les sentiments ne sont pas identiques. La confiance dont nous parlons ne doit pas être ni exclusive ni étroite ni aveugle. Mais je puis affirmer que nous avons droit d'avoir confiance en nous-mêmes et que nous avons tout à gagner en ayant plus confiance les uns envers les autres.

A côté de la confiance existe le devoir. Je suis convaincu que ceux qui réussissent dans leurs entreprises s'inspirent du sentiment du devoir. La Chambre de Commerce doit donner l'exemple en s'inspirant de ces deux sentiments: confiance et devoir.

L'instruction est aussi un puissant facteur de progrès. Elle est le plus efficace du travail. La fortune qui réside entre les mains d'hommes sans jugement ne donne que de piètres résultats. La Chambre de Commerce a fait beaucoup jusqu'ici dans le sens de l'instruction, mais ne pourrait-elle pas faire davantage?

M. J.-F. BOULAIS
M. Boulais se demande comment il se fait que depuis cinquante ans la plupart de nos industries les plus importantes ont tombé entre les mains d'étrangers. C'est, a-t-il dit, que nous n'avons pas joint l'action à nos déclarations de principe.

Soyons plus vigilants et plus actifs, mettons nos actes en accord avec nos principes et si par le passé nous avons perdu tant de terrain, d'ici à 25 ans, nous reprendrons le terrain perdu. Je ne suis pas un séparatiste, mais puisque nous avons le nombre, tâchons d'agir.

Pour ce qui regarde les fonds nécessaires pour la construction de l'immeuble projeté, M. Boulais suggère de faire souscrire cent membres de la Chambre pour une somme individuelle de \$1,000, ce qui permettrait de fournir une garantie suffisante pour lancer des obligations. Il souscrit pour sa part immédiatement \$1,000.

M. ALFRED LAMBERT
L'ex-président de la Chambre de Commerce a esquissé brièvement l'histoire de la Chambre de Commerce. Puis il s'est posé la question de savoir si aujourd'hui elle est justifiée de construire un nouvel immeuble. Il répond affirmativement s'inspirant de la mission et des devoirs de toute Chambre de Commerce. Pour informer les étrangers qui nous viennent, il importe de les recevoir convenablement. D'où la nécessité d'avoir un immeuble plus spacieux, où il serait possible de tenir des congrès, des réunions sociales, de réserver même une salle servant de local à un club commercial.

Cet immeuble pourrait même servir de local à la Société pour la Société St-Jean-Baptiste, la Caisse Nationale de Fiducie. M. Lambert a confiance dans les résultats de cette centralisation de toutes les activités nationales.

M. PAUL JOUBERT
Le second vice-président de la Chambre de Commerce a fait remarquer que pour accroître le budget de la Chambre, il importe d'augmenter la contribution. En augmentant aussi le nombre des membres, la Chambre pourrait facilement faire face aux dépenses nécessitées par une construction nouvelle.

M. ADELARD FORTIER
M. Adélar Fortier, voulant démontrer l'influence de la Chambre de Commerce, a fait remarquer qu'à son concours, la province a été dotée de l'École des Hautes Études Commerciales.

Il regrette de voir le gouvernement s'ingérer dans un domaine qui ne le concerne pas, celui des coopératives agricoles et commerciales. L'Etat tuteur des coopératives aura-t-il plus de succès que l'Etat propriétaire de succés de fer? Il signale le fait que cette ingérence lui a coûté cher.

M. J.-V. Desjardins a terminé la série des discours en proposant que la Chambre étudie un projet de construction et augmente la contribution de \$10 à \$15 par année.

Notre vaste et fertile territoire, serait-il si pauvre que nous ne pourrions réunir les Canadiens français industriels et commerçants. Parant de la question nationale, s'il faut qu'il y ait des inégalités sociales, a-t-il dit, il n'est pas nécessaire que nous Canadiens français, soyons toujours placés au second rang. En mettant nos énergies ensemble, M. Desjardins croit que nous pourrions atteindre les sommets.

M. J.-N. Cabana a secondé la résolution proposée par M. Desjardins et M. Léon Lorrain a proposé



Du moment où il mûrit dans les champs jusqu'à celui où vous l'achetez en paquet, nos experts veillent constamment sur la Rose Quesnel. Les qualités qui lui ont gagné sa grande popularité ne varient jamais — nous y tenons la main. Son uniformité depuis vingt ans est due au mélange — le tabac est garanti pur et exempt de toute sophistication et de «mouillage». Doux et libre de nicotine vous pouvez en fumer plus que d'habitude sans ressentir de fatigue.

Votre VUE demande un SERVICE PROFESSIONNEL
Ce service comprenant les VERRES de tous genres d'une QUALITÉ INSURPASSABLE, pour \$6.00 complet.
Nous donnons une garantie avec chaque paire de verres.
SERVICE D'OPTIQUE TAIT-FAVREAU QUALITÉ PRECISION LIMITEE
OPTICIENS L. FAVREAU, Spécialiste. OPTOMETRISTES
197 Ste-Catherine Est Tél. Est 7377

Voici le poêle à gaz REGENT No 34-E. Portes de fourneaux avec cadres nickelés, panneaux et casseroles émaillés. \$10.00 comptant avec la commande. le reste par mensualités, placent ce beau et bon poêle dans votre cuisine.

ET NOUS VOUS DONNERONS \$10.00 POUR VOTRE VIEUX POELE
Dans les poêles à gaz REGENT les montures du devant, les grillages du dessus et les portes sont en fonte, ce qui est essentiel. Aussi chaque poêle est entièrement doublé en fer Armo et mun d'un espace isolateur de 1/2", qui fait économiser le gaz. Achetez un poêle REGENT MAINTENANT.

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONS.
Edifice Power, 83, rue Craig Ouest, Main 4940.
405 rue Ste-Catherine Est, de la Montagne, Tel. 6900-6001
480 rue Ste-Catherine Est, près St-André, Tel. 2926.
2576 rue Ste-Catherine Est, près LaSalle, LaSalle 1830.
1627 Avenue Papineau, près Mont-Royal, St-Louis 9009.
858 rue Saint-Denis, près Duluth, St-Louis 7378.
1945 ave du Parc, près Laurier, St-Louis 7359.
822 rue Sherbrooke Ouest, N.-D.-G. Melrose 160.

la santé à la presse en termes brefs, mais choisis.
La manifestation s'est terminée par le chant «O Canada».

LA MUSIQUE
(Suite de la première page.)

et on leur adjoignit quelques faibles qui sont des ténors ou des basses qui, au-dessus de leur voix ordinaire, dont ils peuvent d'ailleurs se servir pour le chant, ont développé en voix de tête toute l'étendue propre à leur timbre, soit comme sopranos, soit comme altos.

La Chapelle Sixtine est la chapelle particulière du Pape et ne chante qu'aux offices ou il officie ou assiste. Les autres dimanches, elle peut se faire entendre d'après le nouveau Règlement, mais c'est alors pour lui donner l'occasion de paraître en public. Elle chante toujours à capella, c'est-à-dire sans accompagnement des œuvres écrites pour toutes les combinaisons de voix, de trois à six et même huit parties.

L'organisation actuelle de la Chapelle Sixtine a été fixée par un Motu Proprio de Sa Sainteté Pie X. Ses prédécesseurs, Paul III (Constitution Romanus Pontifex de 1545), Sixte-Quint (Constitution In superna militantis Ecclesiae de 1586), Clément VIII (Constitution Cum retinendi de 1762), avaient constitué la Chapelle Papale en véritable chapelle ecclésiastique, dont les membres devaient être obligés au célibat. Léon XIII, en 1891, accorda aux chanteurs qui n'étaient pas encore entrés dans les ordres majeurs dispense du célibat, introduisant ainsi les laïques dans le choeur, mais, par une constitution en date de 1902, il donnait le coup de mort

aux évènements ou musico. Pie X compléta le travail de ses prédécesseurs. La place de chanteur dans la Chapelle Papale est donnée au concours. La chapelle se compose d'un directeur aux appointements de 4,800 francs, d'un vice-directeur à 2,400 francs, de 2 premiers ténors et de 2 premiers basses, à 1,800 francs, de 3 seconds ténors et de 3 seconds basses à 1,200 francs, de 3 ténors et de 3 basses supplémentaires à 1,000 francs, de 30 enfants qui reçoivent de 5 à 10 francs par mois. Le salaire des enfants est déposé à la banque d'épargne et ils ne peuvent y toucher avant 16 ans révolus. Les engagements sont faits pour cinq ans, afin qu'on puisse mettre de côté les voix qui se détériorent, mais ils peuvent être renouvelés après examen. Au bout de trente ans de service (six termes de cinq ans), les chanteurs ont droit à une pension, égale aux quatre cinquièmes de leurs appointements. A ce choeur qui forme la chapelle officielle peuvent se joindre, sous certaines conditions, des chanteurs qui, au bout de trois ans de service, reçoivent, après examen, le titre de chanteurs honoraires. Le majorat de Sa Sainteté est le supérieur immédiat de la chapelle et de lui relèvent toutes les questions de discipline. Le maestro-directeur lui est responsable de la conduite morale de ses chanteurs. Adjoint que faire se peut, les membres du choeur d'hommes doivent appartenir au clergé, mais on exige aussi d'eux qu'ils aient de la voix, du tempérament et de la science musicale, car ce n'est pas à la Sixtine qu'un directeur est obligé d'enseigner la note des chants. Tous savent lire, même les enfants, et le travail est toujours consacré à des exercices de perfectionnement. Fred. PELLETIER.

CALENDRIER

DEMAIN: samedi 27 octobre 1923.
Saint-François, évêque.

Lever du soleil, 6 h. 31 m.
Coucher du soleil, 4 h. 57 m.
Lever de la lune, 6 h. 52 m.
Coucher de la lune, 8 h. 58 m.
Nouvelle lune, le 10, à 1 h. 11 m. du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

FINAIN

BEAU ET FROID.
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum, 54.
Minimum, 33.
Même date l'an dernier, 53.
Minimum l'an dernier, 25.
BAROMETRE
8 heures a.m. 30.02. 11 heures a.m. 30.05.
1 heure p.m. 30.07.

LA LUTTE SE FAIT À COUPS DE POING

En Rhénanie, les adversaires des sécessionnistes, ne pouvant porter les armes, se servent de leur force musculaire. — Von Krupp sortira de prison pour une semaine afin de mettre ordre à ses affaires personnelles. — Trois tonnes de marks-papier confisquées à la frontière hollandaise.

Berlin, 26 (S.P.A.). — Des rapports de plusieurs endroits en Rhénanie indiquent que les séparatistes vivent avec succès variables leur combat pour l'établissement d'une république rhénane, et que l'opposition des Allemands loyaux s'affaiblit à mesure que les sécessionnistes s'enhardissent.

Une lutte délicate est engagée d'Als-Chapelle à Speyer, le Palatinat étant soudain devenu le théâtre d'une activité républicaine que l'on dit fort encouragée par l'autorité militaire française. On dit que ce mouvement a surgi à l'instigation des habitants et pour faire échouer au projet socialiste d'un Etat autonome du Palatinat dans les limites de la République allemande.

La lutte en Rhénanie, rapportée par un correspondant de la région, se résume surtout à des coups de poing. Les adversaires des sécessionnistes, n'ayant pas l'autorisation de porter des armes, se servent de leur force musculaire.

Berlin, 26 (S.P.A.). — La nouvelle

Responsable de tous les dégâts

LA COUR D'APPEL CONDAMNE LA VILLE DE MONTREAL À PAYER \$4,000 À LA DOMINION PAPER POUR DES DOMMAGES CAUSÉS À SES CAVES À LA SUITE D'UNE INONDATION. — LE MEME TRIBUNAL RENVOIE L'APPEL DES LIQUIDATEURS LEMIRE ET DAMPHOUSSE CONTRE LA STRATHONA.

La Cour d'appel présidée par les juges Lafontaine, Guerin, Teulier, Rivard, Dorion a commencé cet après-midi à rendre quelques jugements.

Elle a renvoyé tout d'abord un appel de la ville de Montréal d'un jugement qui la condamnait à payer \$4,000 à la Dominion Paper Company, limitée. Les caves de la Dominion Paper Company, limitée, avaient été inondées il y a deux ans à la suite d'une pluie torrentielle. La compagnie a tenu la ville responsable de l'effaite, étant donné que les employés d'égout avaient obstrué le cours des eaux d'égout par divers travaux. La ville a admis qu'elle avait une part des responsabilités mais a protesté que la Dominion Paper Company avait une égale part de responsabilité, vu qu'elle n'avait pas fermé les vannes de ses conduites d'égout. Elle a demandé que la compagnie, en conséquence, partage la moitié des dommages et ait offert de payer deux mille dollars sur la somme de quatre mille dollars que réclamait la Dominion Paper.

La Cour supérieure a maintenu pleinement les allégués de la Dominion Paper. La ville a porté la cause en appel. Le juge Lafontaine, qui a rendu jugement, a déclaré que la ville ne pouvait exiger que la compagnie soit munie d'appareils pour prévenir les inondations, comme le veut les règlements municipaux pour les régions sujettes à inondation. Car jamais, auparavant, il n'y avait eu inondation à l'endroit où se trouve l'usine de la Dominion Paper Company. Il a été prouvé au contraire que les employés de la ville dans le cours de leurs travaux ont élevé une espèce de barrage aux eaux d'égout, ce qui en a élevé singulièrement le niveau. C'est ce qui explique que la pluie torrentielle qui est survenue ait occasionné l'inondation de la cave. Le juge tient donc la ville entièrement responsable et la condamne à payer à la compagnie la somme de \$4,000.

Le juge Lafontaine a aussi rendu jugement dans l'appel de Lemire et Damphousse, liquidateurs de la Strathona Fire Insurance Company, en faillite, contre M. Jacob Nicol, comme trésorier provincial. La compagnie d'assurance avait versé lors de sa formation un dépôt de \$59,000 et les mains du trésorier provincial, pour garantir, en cas de faillite, les sommes versées par les porteurs de contrats d'assurances.

Les liquidateurs après avoir engagé les deux tiers des parts des actionnaires pour liquider la faillite ont voulu obtenir le montant de \$59,000 pour finir le règlement de tous les comptes. Le trésorier provincial a refusé la demande. Il a déclaré qu'il y a deux cas principaux où le dépôt peut être refusé. Lorsque une compagnie qui fait des affaires négocie, après six mois d'avis de payer une dette de porteur d'action échue et non contestée. Ce n'est donc pas le cas pour la Strathona, puisqu'elle est en faillite et ne fait plus d'affaires.

Le second cas est lorsqu'un porteur de contrat d'assurance qui n'a pas été payé veut l'être. La demande alors doit en être faite par une personne personnellement intéressée. Il faut qu'elle présente la liste de tous les créanciers désintéressés de leurs créances, et de deux qui ne le sont pas encore. Et il faut en plus un avis soit envoyé aux créanciers de la demande faite.

Le juge a donc fait remarquer que le liquidateur n'était pas personnellement intéressé dans la réclamation et que en plus, les renseignements sur les créanciers n'étaient pas suffisants. Le juge Bruenau lui a donné raison. Les liquidateurs en ont alors appelé en Cour d'appel. Celle-ci a confirmé le jugement de la Cour supérieure.

Le juge Dugas a en outre, ce matin une requête de J.-B. Dunont et al contre la ville de Montréal. Dunont demande la révision d'un règlement de la ville qui a été fait pour la construction d'un système d'égouts sur la rue Persillier.

L'Action sociale a gain de cause

Québec, 26 (D. N. C.). — La Cour d'appel, division de trois juges, a rendu jugement ce matin dans la cause de l'Action sociale, limitée, et M. Ant. G. Gagnier, ministre des travaux publics. La Cour d'appel a cassé le jugement de la Cour supérieure qui avait condamné l'Action sociale, limitée, à payer \$400 à M. Gagnier. Les juges Allard et Teulier se sont prononcés en faveur du maintien de l'appel alors que le juge Lévesque a été dissident.

Contraints de retourner

Québec, 26 (S.P.C.). — Le deuxième réunion annuelle de la Société d'industrie laitière, de la province de Québec, aura lieu les 7 et 8 novembre prochains, à Louisbourg, comté de Maskinongé. Les séances seront tenues dans la salle du collège. M. Gustave Boyer, sénateur, présidera.

LE SUBS. DE EST TOUT EPUISÉ

M. PERRON ANNONCE À DES DÉPUTÉS QUE LA PART DU SUBSIDÉ FÉDÉRAL DESTINÉ À LA CONSTRUCTION DU TRONÇON DE VINGT MILLES DE LA ROUTE HULL-MONTREAL EST EPUISÉ.

Ottawa, 26 (S.P.C.). — La part du subsidé fédéral destiné à la construction du tronçon de vingt milles de la grande route Hull-Montréal, à l'est de Hull, a été entièrement dépensée. Voilà ce que M. Perron, ministre de la voirie de la province de Québec, a déclaré à une délégation d'Ottawa et de Hull qui comprenait M. J.-R. Lafond, député provincial de Hull; M. D. Lahaie, député provincial de Labelle, et M. H.-K. Carruthers, secrétaire du Board of Trade d'Ottawa.

M. Perron a dit qu'il y aura probablement un surplus à la fin de l'année que l'on gardera une quinzaine afin de permettre à West-Compton et autres municipalités intéressées à venir à composition. Si elles refusent encore de prendre avantage de l'octroi gouvernemental, il est peu probable que le chemin soit complété prochainement; et en ce cas, seulement à moitié égales de défraiement.

LA LOI DES VINS MEDICAMENTEUX

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL EST DÉCIDÉ À L'APPLIQUER RIGOREUSEMENT.

Québec, 26 (D.N.C.). — La vente des vins médicamenteux reste prohibée. Les violations de la loi s'exposent à une forte amende. On a récemment fait courir le bruit qu'une entente était intervenue entre le gouvernement et les fabricants de vins médicamenteux pour leur permettre d'écouler jusqu'à fin prochain ceux de leurs produits dont la vente a été prohibée en vertu de la loi des liqueurs de Québec.

Le gouvernement tient à informer le public qu'il n'y a jamais eu de semblable entente et que la loi adoptée à la dernière session sera rigoureusement appliquée. C'est dire que tous les marchands qui achètent des vins médicamenteux prohibés pour les revendre, s'exposent aux peines prévues par la loi et se trouvent dans l'impossibilité d'écouler les produits qu'ils auront ainsi emmagasinés. Le gouvernement tient donc à mettre en garde tous les marchands en les avertissant qu'il n'y a aucune entente en faveur des fabricants de ces vins médicamenteux et que la loi devra suivre son cours.

Discours de M. Graham

Londres, 26 (S.P.A.). — M. Georges-P. Graham, ministre canadien des chemins de fer et canaux, a parlé à une réunion de la Chambre de commerce à Londres, hier après-midi. A propos du Grand-Tronc, il a déclaré que le Canada n'avait jamais repudié ni hésité à remplir une obligation légale.

Il a insisté pour bien faire comprendre qu'aucune façon le Canada n'a tant sous le gouvernement actuel que sous les administrations passées, hésité à reconnaître ses responsabilités.

Le Canada a pris en mains l'administration de certains chemins de fer, a ajouté M. Graham, à des conditions bien spécifiées, conditions qu'il est prêt à remplir. Il ne désire nullement y changer un iota en sa faveur.

Le Dr J.-M. Grisdale, sous-ministre de l'agriculture à Ottawa, a parlé des produits agricoles canadiens. Il a fait allusion aux difficultés de l'exportation du blé en Grande-Bretagne.

Sur l'aqueduc de Québec

Québec, 26 (D.N.C.). — Une commission d'ingénieurs sera formée à Québec avec mission de faire enquête sur le fonctionnement de l'aqueduc. Cette commission a été suggérée par M. Beatty, président du Pacifique-Canadien, qui a écrit à M. Taschereau pour se plaindre des trop nombreuses ruptures du tuyau de 40 pouces. Les membres de la commission seront MM. Normandin, représentant du gouvernement, M. Orrock, représentant du Pacifique-Canadien, MM. Hamel et Tremblay, représentant de la ville, enfin, M. F.-X. Laberge, de la Commission des utilités publiques.

Aucun prisonnier ne sera libéré

Dublin, 26 (S.P.A.). — Le gouvernement de l'Etat libre annonce qu'il n'a libéré aucun prisonnier à cause de la grève de la faim et n'en libérera aucun, bien qu'il puisse accorder une mise en liberté pour d'autres raisons. A une assemblée rue O'Connell, hier soir, des orateurs républicains ont prétendu que 27 arrestés de la faim ont recouvré la liberté jeudi.

L'industrie laitière

Louisville, 26. — La quarante-deuxième réunion annuelle de la Société d'industrie laitière, de la province de Québec, aura lieu les 7 et 8 novembre prochains, à Louisbourg, comté de Maskinongé. Les séances seront tenues dans la salle du collège. M. Gustave Boyer, sénateur, présidera.

La circulation des voitures

UNE COMPILATION QUI RENDRA SERVICE AUX CONDUCTEURS DE VOITURES ET AUX PIÉTONS. — CEUX QUI IGNORENT LE RÈGLEMENT ET CEUX QUI L'ENFREIGNENT.

Bien des conducteurs de voitures et même les piétons ne se conforment guère aux prescriptions générales du règlement de la circulation, soit qu'ils les ignorent ou qu'ils les trouvent encombrantes et gênantes, soit qu'ils les transgressent dans leur précipitation à vaquer à leurs affaires. Cependant l'ordre s'impose dans nos rues afin d'éviter les accidents, et voilà pourquoi la ville a établi patiemment au cours des années un bon nombre de lois plus ou moins sévères.

Aujourd'hui, le comité exécutif a résolu de réviser ces règlements pour les condenser en un seul plus commode et plus facile à consulter. Le greffier a préparé déjà depuis quelques semaines ce travail de recherche et de compilation, qui sera soumis au conseil municipal où il recevra sa sanction définitive.

Ce règlement comporte un grand nombre de clauses, plus de 75, groupées sous plusieurs chefs de chapitres. Il réunit les 42 règlements que la ville a adoptés au cours des années passées.

Le premier chapitre traite de la circulation en général, en voici les grandes lignes:

Une voiture, excepté quand elle en dépassera une autre, longera ainsi qu'il se peut le trottoir à droite de la rue; pour rencontrer une autre voiture, elle devra passer à droite; et pour en dépasser une autre, elle ira à gauche de cette dernière, et ne se dirigera pas à droite avant qu'elle soit bien en avant de l'autre.

Dans une avenue ou rue, divisée en parcs ou promenades, les voitures tiendront le côté droit du parc ou de la promenade.

Une voiture tournant à droite d'une rue à une autre, longera le trottoir à droite de la rue qu'elle se dirige d'une rue à une autre, se dirigera au centre de l'intersection des deux rues, et longera le trottoir à droite de la rue où elle se dirige; une voiture qui traversera d'un côté de la rue à un autre, devra se rendre au centre de l'intersection des deux rues, puis tourner à gauche et longer le trottoir à droite de la rue.

Tout conducteur de voiture, qui veut arrêter, changer de direction ou tourner à l'encontre d'une rue, doit en avertir en levant le bras à la hauteur de l'épaule, les conducteurs de voitures qui suivent.

Aux bifurcations, intersections ou croisements de chemins ou de rues, tout conducteur de voiture doit céder le passage aux conducteurs d'une voiture qui vient à sa droite sur l'autre chemin ou rue.

Tout conducteur de voiture doit arrêter ou poursuivre sa course lorsqu'il en est requis par un officier préposé à la circulation, et il doit aussi se conformer à toute direction, toute indication ou tout signal que cet officier peut lui donner, soit de la main, soit au moyen d'un sifflet ou d'un sémaphore ou de toute autre manière que ce soit.

Les voitures des services de police, des incendies, de l'aqueduc, et celles du service postal ainsi que les ambulances auront droit de passage absolu sur toutes les autres voitures.

Lorsqu'une voiture rejoint un tramway qui est arrêté, pour laisser monter ou descendre les voyageurs, elle ne doit pas dépasser ce tramway, et si le tramway n'est pas arrêté et que tous ceux qui en sont descendus n'ont pas atteint le côté de la rue, à moins d'un ordre contraire de la part de l'officier préposé à la circulation.

Aucune voiture ne stationnera du côté gauche longeant le trottoir, excepté aux postes de cochers; aucune voiture, si ce n'est pour permettre à une autre voiture ou aux piétons de passer, ne stationnera dans aucune rue ou place publique, excepté près du trottoir à droite, sans toutefois obstruer une traversée.

Aucune personne descendant d'un tramway ne devra passer immédiatement en avant de ce tramway pour gagner l'autre côté de la rue; elle devra se diriger directement vers le trottoir faisant face à la sortie de ce tramway, puis traverser la rue après le départ du tramway.

Le temps

Toronto, 26 (S.P.C.). — Il a plu généralement hier dans la région de Québec et des provinces maritimes, et quelque peu dans l'est de l'Ontario. Par ailleurs le temps a été au beau.

On annonce pour la région de Saint-Laurent et de la vallée de l'Outaouais, un bon temps froid pour demain avec forte gelée cette nuit. C'est la température qu'il y aura partout d'ailleurs et tout fait prévoir que nous entrons dans la période froide de l'automne avec un ciel toujours clair.

Cadeau à M. Brodeur

Ottawa, 26 (D.N.C.). — L'Institut Canadien d'Ottawa a présenté hier au juge Brodeur à l'occasion de son départ, un magnifique étui à cigarettes en argent. M. Brodeur était président honoraire de l'Institut depuis la mort de sir Wilfrid Laurier. Ont pris la parole le président, M. Beaudin, le curé Mayrand, le sénateur Poirier, Gustave Landolt, Louis Côté, A.-J. Major et Arthur Beauchamp. Le comité France-Amérique donnera un banquet à M. Brodeur samedi.

NOUVELLE EXPEDITION DU CAPITAINE BERNIER

Le grand navigateur canadien partira avec le "Franklin" et l'"Arctic" au cours de l'été prochain. — Il tenterait de franchir le passage du Nord-Ouest.

Québec, 26 (D.N.C.). — Une nouvelle expédition vers les terres polaires sera entreprise au cours de l'été prochain par le capitaine J.-E. Bernier, qui a déjà fait plus de dix voyages dans ces régions.

L'explorateur canadien, au cours de l'hiver, se rendra en Europe où il surveillera l'appareillage du navire "Franklin" qu'il a acheté, l'an dernier, pour le gouvernement fédéral.

Ce vaisseau et l'"Arctic" serviront au voyage du capitaine Bernier. Bien que ce dernier soit très discret, on affirme qu'il tentera de traverser le passage du Nord-Ouest. Une expédition scientifique accompagnera le capitaine.

Le vieux navigateur est d'opinion que le gouvernement fédéral pourrait imposer une taxe sur les fourrures brutes exportées par les trappeurs. Cette taxe donnerait près de deux millions.

Les mines de la Westphalie fermeront leurs puits lundi prochain

Les propriétaires inscriront leurs employés sur les listes de chômage. — Magasins de vivres pillés. — Sanglantes échauffourées.

Dusseldorf, 26 (S.P.A.). — On annonce que les propriétaires de mines dans le bassin de la Westphalie rhénane ont décidé de suspendre les travaux, lundi, et inscriront leurs ouvriers sur les listes municipales de chômeurs. Les autorités allemandes dans la région affirment qu'il sera impossible de trouver les fonds nécessaires à de nouvelles allocations de chômage.

Les magasins et les vivres en transit ont été pillés à Essen, à Gelsen-

kirchen et autres lieux. D'un des riches mineurs avec la police. La police a tué un civil à Katernberg. A Bochum il y a eu une bataille rangée entre 1,000 sans-travail et la police bleue. Plusieurs personnes ont été blessées.

Deux hommes ont été tués dans un combat entre une bande de manifestants et la police à Burmen.

On a pris des mesures à Dusseldorf pour approvisionner les chômeurs et abaisser les prix pour eux.

Le Morning Post donne à entendre que lord Curzon devrait se retirer.

Comme une rebuffade

Londres, 26. — Le Morning Post considère que la réponse de M. Hughes à une rebuffade. Il ne peut comprendre comment lord Curzon a pu envoyer une note qui a attiré pareille réponse. Les Etats-Unis ont depuis longtemps manifesté leur intention de s'abstenir de toute négociation avec les puissances européennes tant que la Grande-Bretagne et la France n'auront pas une politique commune, prétend le Morning Post. Il ne peut voir comment on peut espérer en la participation des Américains, sans un accord anglo-français. "L'objectif de nos hommes d'Etat, dit-il, devrait être la réalisation de cet accord, et non d'appeler les Américains pour être témoins de nos querelles et peut-être pour s'y engager."

Le Morning Post donne à entendre que lord Curzon devrait se retirer.

UN PAS DE PLUS

LONDRES, 26 (S. P. A.). — L'opinion officielle anglaise touchant la réponse de M. Hughes à l'invitation transmise par lord Curzon relativement à une conférence sur les réparations est prudente et réservée. En général, cependant, dans les départements du gouvernement, on est sous l'impression que la franche déclaration des Etats-Unis rapproché de façon appréciable la convocation d'un congrès international.

Vaste concession forestière à vendre

Québec, 26 (D.N.C.). — Une vaste concession forestière de cinq mille milles carrés environ, sera vendue à l'enchère le 30 novembre prochain, par le département des terres et forêts, au parlement. Cette limite est située dans le bassin de la rivière Manicouagan. L'acquéreur sera obligé, dans l'espace de cinq ans, d'établir dans un rayon de 8 milles de l'une de nos 22 cités, une usine de pulpe et de papier produisant 200 tonnes de pulpe et 100 tonnes de papier par jour. Cette usine emploiera 1,000 ouvriers et les travaux de construction et d'aménagement sont estimés à près de dix millions.

Le retour de sir Lomer

Londres, 26 (S. P. A.). — Sir Lomer et lady Gouin s'embarqueront à Cherbourg, à bord du "Majestic", le 14 novembre, pour retourner au Canada.

SERVICE DES SIGNAUX

Il y a des Grues—Descent, 12.25 a.m., Minnedosa; 2.15 a.m., Metagama, Pointe-au-Père—Montant, 6.35 a.m., Canadian Harvester; 7.40 a.m., Lorient, 100 milles à l'est; 8.30 p.m., hier, Canadian Explorer, 7.30 p.m., Panakhs, 70 milles à l'est. Rivière à la Martre—Descent, 8.45 a.m., Gaspe. Pointe-Benoît—Montant 5.45 p.m., hier, Thyra, 150 milles au nord-est. Sydney—Montant, 6.50 a.m., Sealwell, 150 milles au nord. Cap Sable—Montant, 6 p.m., hier, Osmeo, 60 milles au sud est, en route pour Québec. Belle-Isle, — Montant à 6 h. 55 p.m., hier "Aurora" 200 milles à l'est. St-Jean, N.-B. — Montant à 8 h. 30 p.m., hier "M. H. Kongsbaven", Halifax, N.-E. — Montant à 5 h. 30 a.m., "Victrolite", 6 h. a.m., "Oster"; 7 h. 30 p.m., "San Bruno".

Décès

CLERMONT. — A Montréal, est décédée Yolande Clermont, l'âge de 9 ans, 1 mois. Les funérailles privées auront lieu demain après-midi à 4 heures. Le départ se fera du numéro 1024, rue Rachel est.

LE CHOEUR DE LA CHAPELLE SIXTINE DU VATICAN

Les billets pour le concert sacré du 2 novembre à l'église Notre-Dame sont en vente maintenant au magasin Archambault, seulement.

Auprès d'être isolé du reste du monde

La France ne peut refuser d'accepter le congrès international sur les réparations, répète-t-on à Londres.

Londres, 26 (S.P.A.). — On sent ici que la France ne peut refuser d'accepter un congrès international sur les réparations qu'au éril d'être isolée du reste du monde. La France et la Belgique ont reçu des invitations, voici quelques jours, et l'on s'attend à ce que ces deux pays acceptent l'idée de la conférence en principe, pourvu qu'elle s'assemble comme un comité sous la juridiction de la Commission des réparations.

Bien que l'attitude générale des Etats-Unis touchant un congrès des

Les Alliés entendraient les Allemands

M. Louis Barthou proposerait mardi devant la Commission des réparations de laisser parler les Allemands.

Paris, 26 (S.P.A.). — La Commission des réparations discutera mardi prochain la note envoyée mercredi par l'Allemagne. Suivant une note mi-officielle, aujourd'hui, M. Louis Barthou, président de la Commission, proposera à ses collègues anglais, italiens et belges, de consentir à entendre les représentants allemands, le traité de Versailles

MORT DE L'ABBE THEO. ROBERT

L'AUMONIER DE L'HOSPICE BOURGET SERA INHUME DEMAIN MATIN. — SON SERVICE AURA LIEU A HOCHELAGA.

M. l'abbé Théophile Robert est décédé hier après-midi à l'hôpital Notre-Dame.

M. l'abbé Robert est né à Affréville dans le Meurthe et Moselle, en France, le 28 mars, 1852, de Jean-Philippe Robert, menuisier, et d'Henriette Norrois. Il fit ses études au petit séminaire de Montigny-Lès-Metz, au grand séminaire de Metz et à Saint-Sulpice de Paris. Il fut ordonné prêtre à Nancy par Mgr Foulon, le 16 juillet 1876. Il appartint d'abord au diocèse de Nancy. Il fut vicaire à Louguyon de 1876 à 1878, et nommé curé alors de Montigny-sur-Chiers, où il demeura jusqu'en 1890, pour aller ensuite à Villers-la-Montagne.

Il vint ensuite au Canada où il fut successivement auxiliaire à St-Alexis-de-Montcalm et à Saint-Thodore-de-Montcalm et enfin au Saint-Aurèle de la Rivière-du-Pas et au Saint-Benoît-Labre et à l'hospice Bourget.

Le corps sera transporté cet après-midi, à l'église d'Hochelaga. Le service sera chanté demain matin à 9 heures. L'inhumation aura lieu dans le cimetière de l'est après l'office religieux.

M. Eugène Goussé

Amos, 26. — Me Eugène Goussé, avocat d'Amos, vient d'être choisi par la Commission du service civil d'Ottawa pour prendre charge des examens qui auront lieu prochainement pour la nomination d'un officier des douanes dans l'Abitibi.

Foucault sera libéré

Alphonse Foucault, l'un des bandits condamnés à la prison à perpétuité pour le meurtre de l'agent de police Bourdon, en avril 1914, va être prochainement remis en liberté par suite de son excellent conduite en prison.

UNE REPONSE A M. F.-D. BARNJUM

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION ROYALE SUR LE BOIS DE PULPE REGRETTE QUE M. BARNJUM N'AIT PAS COMPARU PERSONNELLEMENT PLUTOT QUE DE PORTER DES ACCUSATIONS DANS UNE LETTRE OUVERTE.

Bathurst, N.-B., 26 (S.P.C.). — La commission royale qui enquête sur le bois de pulpe a fini de siéger à Bathurst, hier, et est partie pour Campbellton, où elle ouvre demain ses séances. Cela marquera la fin de son itinéraire dans les provinces maritimes.

Le président, M. Picard, a accusé réception de l'original de la lettre ouverte adressée à la presse par M. F.-D. Barnjum, et lui a répondu de la commission. Les commissaires regrettent que M. Barnjum n'ait pas jugé à propos de comparaître pour fournir des renseignements et que sa lettre ait la forme d'une lettre politique. Ils affirment que le champ de leur enquête est illimité. Si Barnjum était venu, il aurait vu que la chose se fera sous la protection des témoins. Elle sollicite les lumières de tout le monde et ne regarde personne comme un intrus.

M. Lloyd George à Washington

Washington, 26 (S.P.A.). — Après avoir été présenté à tout Washington officiel, M. Lloyd George s'est rendu au cimetière Arlington, pour déposer une couronne de fleurs sur la tombe du soldat inconnu.

M. Lloyd George s'est dit très intéressé par l'échange de notes entre lord Curzon et M. Hughes, mais il ne peut exprimer d'opinion finale avant de connaître tous les détails de la situation. Il n'aperçoit pas bien quelle sera au juste l'attitude de la France. Il espère que des questions de forme ne seront pas un obstacle. Si M. Poincaré veut simplement se ménager une porte de sortie, il faudra lui laisser. "Si seulement il ne dit que la chose se fera sous la juridiction de la Commission des réparations, ce sera très bien."

FAITS DIVERS

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CHEZ LES CORDONNIERS

L'élection des membres du bureau exécutif général du syndicat catholique et national des cordonniers a eu lieu mercredi soir, à la salle No 2, édifice des syndicats, 655, de Montigny est. La réunion était nombreuse et enthousiaste. M. J.-B. Frisette, président général, ouvrit l'assemblée par des remerciements chaleureux et fort appréciés. L'élection suivit immédiatement. Tous les officiers furent élus par acclamation, à l'exception toutefois du président, dont le siège fut contesté par MM. J.-B. Frisette et J. Catara, ce dernier l'emportant sur son confrère par quelques voix.

Les autres officiers élus sont : 1er vice-président, Ephrem Chailfoux; 2ème vice-président, W. Tremblay; secrétaire, O. Roberge; assistant secrétaire, A. Laroché; secrétaire-trésorier, J. Beauchemin; secrétaire-financier et agent d'affaires, Georges Laurier.

Les officiers choisis remercièrent alors leurs confrères de la marque de confiance donnée et ils promirent de redoubler d'ardeur dans leur travail pour le succès de la cause.

Le comité du concert-boucane rapporta un succès de premier ordre à tous points de vue. Un vote de remerciement et de sympathie reconnaissante fut donné à l'égard des unions nationales catholiques de travailleurs en chaussures de Québec.

L'assemblée du bureau exécutif général aura lieu lundi soir, au bureau de M. G. Laurier, agent d'affaires.

SUCCEDES IMPRIMERIES

Le concert-boucane du conseil syndical catholique des métiers de l'imprimerie a obtenu un franc succès, malgré une température inégalement au delà de 150 imprimés, types ou pressiers, assistaient à la réunion qui fut fort animée. L'orchestre Harmonie Spetz joua de nombreux morceaux très appréciés. Il y eut chants, déclamations, danse par MM. F. Paquette, Bloudeau, Paré, Lapierre, Lamar, Bernier, etc. M. C. Bernier, président du conseil central et M. l'abbé Perrier ont prononcé des allocutions fort applaudies. La séance a été présidée par M. E. Gauthier, président du conseil des métiers de l'imprimerie.

Le comité des rafraichissements a très bien fait les choses et les membres des syndicats sont partis enchantés de leur soirée.

EMPLOYES DE MAGASIN, NO 2

Le syndicat catholique et national des employés de magasin, section No 2, s'est réuni ce soir, à la salle principale de l'édifice des syndicats, 655 de Montigny est. Il y a eu rapport des officiers. Une petite soirée de famille terminera la réunion.

CONSEIL CENTRAL
Le conseil central des syndicats catholiques et nationaux s'est réuni ce soir, à 8 heures 30, à la salle No 1, édifice des syndicats, 655 de Montigny est. Rapports des différents comités. Tous les délégués sont priés d'assister. Plusieurs questions de très grande importance. Par ordre.

Pour l'Assistance maternelle

Le lundi, 26 novembre, à trois heures, aura lieu, à l'hôtel Windsor, cette année, la partie de cartes annuelle de l'Assistance maternelle. L'oeuvre, étendant de plus en plus sa sphère d'action, a plus que jamais besoin du concours empressé du public. Cet appel à la charité est le seul que fait l'Assistance maternelle et nul doute qu'il sera entendu des amis d'une oeuvre aussi sympathique. Touchés par la générosité du travail accompli par cette association et le grand soulagement qu'elle procure aux mères non favorisées de la fortune, les dames, sans doute, se feront un devoir en même temps qu'un plaisir de se rendre nombreuses à cette fête de charité si féconde.

L'on pourra obtenir des renseignements en s'adressant à Mme Edouard Montpelli, 713, rue Saint-Hubert (tél. Est 9409-9) ou Mme Lester Mercier, 845, rue Université (tél. Plateau 4454-J).

Communiqué.

Chez les étudiants en pharmacie

Les élèves de l'Ecole de pharmacie de l'Université de Montréal ont procédé dernièrement à l'élection des officiers de leur Conseil de régulation pour l'année scolaire 1923-24. Les officiers élus furent les suivants : Président, M. Jean-Paul Seigney; vice-président, M. Louis-Groves; trésorier, M. Germain McAvoy; conseillers des sciences médico-pharmaceutiques, primaires, M. Clément Proulx; finales, M. Gaston Brodeur; section physico-chimique, primaires, M. Paul Arcand; finales, M. Alexandre Dupont; section de botanique, M. Alphonse Couture; section de pharmacie pratique, M. F. Marius Dufresne; section de chimie analytique, M. Camille Groulx.

Symptômes indicateurs des maladies féminines

Toute femme qui souffre de maux de dos, de tête, douleurs au bas-ventre, nervosité, irrégularité, dégoûts, devrait reconnaître dans ces symptômes un dérangement de son système et y donner son attention avant qu'il ne s'y déclare une maladie plus grave. Ces conditions se rencontrent souvent par un teint jaunâtre, cercles noirs, sous les yeux, lassitude et incommodité. Depuis plus de cinquante ans, Dr F.-C. Banting et au Dr J.-J. MacLeod, de Toronto, qui ont découvert l'insuline. Ce sont les premiers Canadiens à obtenir ce prix.

FAITS DIVERS

MARINIER SUBIRA SON PROCES

Napoléon Marinier, accusé d'avoir allumé un incendie à Sainte-Agathe, en mai dernier, a été condamné hier, à subir son procès, le 11 janvier prochain.

Marinier, qui avait déjà purgé une sentence pour parjure, à Sainte-Agathe, avait fait de fréquentes menaces contre la ville de Sainte-Agathe et avait déclaré à maintes reprises qu'il se vengerait contre la population.

Le feu a éclaté dans son hangar, et lorsque une voisine a jeté un seau d'eau pour éteindre les flammes naissantes, l'eau a provoqué une explosion décelant ainsi la présence d'essences et d'huiles inflammables.

ECRASE ENTRE DEUX WAGONS

S.-W. Vigneau, serré-freins à l'emplacement du Pacifique-Canadien, a été écrasé hier après-midi, entre un tender et un wagon, à Shawinigan. La mort a été instantanée. Vigneau demeurait à Montréal.

IL EN PROFITE

Un jeune apache a volé hier, une somme de trois dollars à Myer Bloom, épicière, 1111 rue Cadieux. Il lui a demandé d'aller chercher une sorte de vinaigre remise dans l'arrière de la boutique, et a profité de l'absence momentanée de l'épicière pour prendre les quelques dollars qui se trouvaient dans la caisse enregistreuse. Bloom a pour suivi le gamin, mais ce dernier a sorti un revolver ou vrai ou jouet, et a fait retourner Bloom au logis.

SIX MOIS DE PRISON

Le recorder Semple a condamné hier après-midi, James Odale, 52 ans, à six mois de prison pour contravention à la loi des narcotiques. Odale a été arrêté à 3 heures hier après-midi, par les agents Coulombe, Grignon et Bourassa. Traduit aussitôt devant le recorder, il a plaidé coupable et a été condamné séance tenante à six mois de prison. Quelques minutes plus tard il était photographié, mesuré et embarqué dans le trainway des prisonniers pour Bordeaux.

Concours des gérants de banques

Afin d'assurer davantage le succès de leur présente kermesse, les dames patronnesses de l'hôpital Notre-Dame ont pris l'initiative de solliciter les concours de tous les gérants de succursales de banque établies dans la cité de Montréal.

Ce concours a été plus particulièrement demandé au sujet d'une loterie organisée d'après un principe nouveau et dont les recettes viendront s'ajouter au jolies succès déjà obtenus par toutes les dames qui se dévouent depuis bientôt dix jours pour faire passer d'utiles et agréables soirées à tous les amis de l'hôpital, au manège du 65e bataillon, avenue des Pins.

Deux cartes portant 80 noms différents ont été adressées par les dames patronnesses à tous les gérants de banque de la cité de Montréal. Le tout consiste à obtenir d'employés, de clients ou d'amis, le rayage de chacun des noms mentionnés sur cette carte, en perforant avec un crayon le petit cercle rouge placé au-dessous du nom choisi. Chaque personne prendra parmi les noms non rayés celui qui lui plaira davantage et ce, moyennant une obole de 25 sous par nom. Sur une liste annexée à la carte, on mentionnera vis-à-vis du nom choisi, le nom et l'adresse de la personne faisant l'offre, et lorsque les deux cartes auront été remplies, on doit retourner le tout avec en plus les offrandes, à madame la présidente de la kermesse à l'hôpital Notre-Dame. Un petit seau en or placé en haut, à droite de la carte, dissimule l'un des 80 noms. La personne qui aura eu la bonne fortune de choisir le nom mentionné sur le petit papier, sera l'heureux gagnante, à son choix, d'une plume-fountain, d'un \$5 en or, ou d'un chapelet. Un prix sera accordé pour chaque carte complétée, et ce tirage aura lieu à l'hôpital Notre-Dame tout prochainement.

Les dames patronnesses espèrent qu'il sera facile à chaque gérant de banque de faire remplir ces deux cartes parmi leur personnel, leurs clients ou leurs amis. Bien rares sont ceux qui, reconnaissant l'importance des hôpitaux et l'oeuvre particulièrement bienfaisante de l'hôpital Notre-Dame, ne se sentent pas disposés à faire une obole de 25 sous, alors que, d'autre part, toutes ces dames réunies ensemble seront d'un grand secours aux dames patronnesses de l'hôpital pour les aider dans la noble et généreuse mission à laquelle elles se dévouent au bénéfice de nos malades. (Communiqué.)

Sous le soleil de la Californie

Des centaines de Canadiens iront pour de nouveau cet hiver dans la Californie ensoleillée de la beauté de ses bosquets d'orangers, de ses poivriers et de ses palmiers, dans ce pays d'été perpétuel.

Les attractions qu'offre la Californie sont nombreuses. Elle passe pour le plus grand terrain de jeux au monde sous un climat d'hiver sans paille. La gloire de ses chaînes de montagnes est indescriptible. On peut pêcher en haute mer, faire de l'automobilisme, jouer au golf et se livrer à toutes sortes de divertissements en plein air.

Le chemin de fer National du Canada offre des taux spéciaux et une grande variété de routes, aller et retour, soit à travers la Californie (Vancouver, Victoria, etc.) soit par les Etats-Unis.

Pour autres renseignements, etc., s'adresser à n'importe quel agent, ou au bureau des billets de la ville du chemin de fer National du Canada, 230 rue St-Jacques. Tél. Main 3620. (réc.)

Titulaires du prix Nobel

Stockholm, 26. (S.P.A.) — Le Nobel pour la médecine est attribué cette année au Dr F.-C. Banting et au Dr J.-J. MacLeod, de Toronto, qui ont découvert l'insuline. Ce sont les premiers Canadiens à obtenir ce prix.

VICTOR MAUREL EST DECÉDÉ

L'ANCIEN BARYTON FRANÇAIS DU "METROPOLITAN" VIEND DE MOURIR A NEW-YORK.

New-York, 26. — Victor Maurel, baryton français, qui fit partie pendant un certain temps de la troupe du "Metropolitan Opera", est mort lundi après-midi en son domicile, 346 ouest 71e rue, à New-York, après une maladie qui dura depuis deux ans et qui avait fort intrigué les médecins. On suppose que son mal remonte au mois d'octobre 1921 et les médecins l'attribuaient à un empoisonnement par la phtisie. Un de ses amis a déclaré que Gounod était mort de la même maladie.

Victor Maurel était né à Marseille le 17 juin 1848, et avait débuté dans sa ville natale. Tout jeune, il vint à Paris et entra au Conservatoire où il remporta, en 1867, les premiers prix de chant et d'opéra. Il débuta à l'Opéra de Paris dans le rôle du duc de Nevers, des "Huguenots". Il fit ensuite une longue tournée en Italie, au Caire, à Londres, et fut appelé à l'Opéra de Paris par M. Vancorbeil. Il reprit le rôle d'Hamlet, puis celui de Don Juan, celui d'Amonasro "d'Aida". Dès lors, il était très apprécié du public. Il avait tenté de ressusciter à Paris le "Théâtre-Italien", essai qui échoua complètement.

En 1900, à l'Opéra-Comique de Paris, son interprétation du rôle de Mathias dans le "Juif Polonais" d'Erlanger, lui valut un nouveau triomphe.

Depuis quelques années, Maurel avait établi sa résidence à New-York, où il donnait des leçons de chant. Il laisse quelques oeuvres, notamment "L'Art du Chant", "Dix ans de carrière" et le "Chant renoué par la Science".

Auto retrouvée

Grâce aux démarches du Bureau de recherches pour vol d'auto, organisé par l'Association des marchands de l'auto, l'auto de W.-J. Helleur qui avait été volée il y a quelques jours devant sa résidence, 152, rue Metcalfe, a été retrouvée hier matin, dans le chemin Sainte-Geneviève.

Echec complet d'une révolution

Athènes, 26. (S.P.A.) — Suite des messages reçus ce matin du Péloponèse, les troupes du gouvernement ont occupé Corinthe, et le complet échec de la révolution est assuré.

Pour avoir introduit des aubains

Niagara Falls, N.-Y., 26. (S.P.A.) — Samuel Koplas et Bogia Granich ont été détenus hier pour que leur cas soit soumis au jury fédéral d'accusation. Ils sont inculpés d'avoir introduit frauduleusement des aubains du Canada aux Etats-Unis. Cinq étrangers qu'ils auraient fait entrer ainsi sont retenus comme témoins à charge.

Le statut de Tanger

Paris, 26. (S.P.A.) — Le département d'Etat de Washington a fait savoir aux puissances représentées à la conférence de Tanger: la France, l'Angleterre et l'Espagne, qu'il est persuadé que le régime que l'on adoptera pour Tanger sera conforme aux décisions de la conférence d'Algésiras en ce qui concerne la porte ouverte.

Le point de vue du département a été communiqué dans une espèce de memorandum qui a été remis aux puissances intéressées.

Certains pays européens, autres que ceux que l'on considère comme puissances méditerranéennes, se sont consultés pour savoir s'ils devaient être représentés à la conférence de Tanger à Paris. L'attitude de la France est que la question d'intérêt que la France, l'Espagne et l'Angleterre.

La route du Mont Robson A travers le Canada

Les délices d'une excursion à travers le Canada, ne s'effacent jamais de la mémoire. L'intérêt ne s'en amoindrit jamais et la vision extatique d'une journée de trajet par les Rocheuses canadiennes est chose dont on se souvient toute sa vie. La route du Continental Limited qui circule tous les jours entre Montréal et Vancouver, traverse la superbe région lacustre du nord de l'Ontario, de Winnipeg à Saskatoon et à Edmonton, elle passe à travers quelques-unes des terres les plus fertiles des grandes provinces des prairies. Une nuit de trajet, une fois parti d'Edmonton, et vous voilà au pied du Mont Robson, et dans les plus grandes Rocheuses canadiennes qui présentent quelques-uns des paysages montagneux les plus splendides du monde, puis vous gagnez la côte du Pacifique dans un décor toujours changeant de paysages magnifiques et stupéfiants. La voie du chemin de fer National du Canada à travers les montagnes, longe les pics les plus élevés du Canada sur un degré d'inclinaison plus facile et à une altitude moins élevée que n'importe quelle autre voie transcontinentale, le point le plus élevé, à la croisée du "Great Divide" se trouve à 3,712 pieds. Vous servez vos propres intérêts si vous faites votre prochain voyage de l'ouest par la nouvelle voie, la "Voie Nationale". Vous avez le choix de plusieurs routes. Vous pouvez faire le voyage dans un splendide wagon de tourisme, au minimum de frais, ou si votre goût le réclame, les wagons-lits modèles plus luxueux ou les wagons-observatoires-bibliothèques à compartiments sont à votre disposition. Le Continental Limited se compose exclusivement de wagons d'acier et est moderne sous tout rapport.

Pour autres renseignements retenue de places, etc., s'adresser à n'importe quel agent ou au bureau des billets de la ville du chemin de fer National du Canada, 230 rue St-Jacques, téléphone Main 3620. (réc.)

CHOSSES MUNICIPALES

CINQ MILLIONS EN TRAVAUX

LES INGENIEURS DE LA VOIRIE ONT PU TERMINER DES TRAVAUX PERMANENTS. CETTE ANNEE, POUR UNE SOMME DE \$1,593,038. — UN PROGRAMME LOURDEMENT CHARGÉ

Le service des travaux publics a exécuté, cette année, des travaux permanents de voirie pour une somme de \$1,593,038, soit \$1,498,001 en pavages et trottoirs et \$95,037 en égouts. Il lui reste cependant à compléter des travaux de voirie pour un montant de \$1,959,321, et on renvoie forcément à l'an prochain des travaux qui ne seront pas commencés cet automne, pour une somme de \$1,619,119.

C'est un programme très chargé et partiellement exécuté que le conseil a imposé sur les épaules des ingénieurs de la voirie, en votant depuis le commencement de l'année jusqu'au 15 octobre le formidable montant de \$5,216,255, qui se distribue comme suit : pavages et trottoirs, \$4,865,097; égouts, \$351,158.

Cet état résulte de la réponse du directeur des travaux publics à une interpellation écrite que le maire Martin a adressée à la dernière séance du conseil au comité exécutif. L'interpellation contenait dix questions que voici, avec les réponses de l'ingénieur en chef:

"Quels sont les travaux permanents (pavages, égouts ou trottoirs) pour lesquels des crédits avaient été votés en 1922 et qui n'avaient pas encore été commencés le 1er janvier 1923?" et "quelle somme représentent ces travaux?"

Réponse: — Pavages, \$796,682; trottoirs permanents, \$119,083; trottoirs en dalles de ciment (non compris dans le questionnaire), \$74,945; égouts, \$64,141, soit un total de \$1,054,911.

"Quels sont les travaux qui ont été commencés en 1922 et qui n'étaient pas terminés le 1er janvier 1923?" et "quelle somme représentent ces travaux?"

Réponse: — Pavages, \$425,368; trottoirs permanents, \$133,845; trottoirs en dalles de ciment, \$45,791; égouts, \$294,642, soit un total de \$899,646.

"Quels sont les travaux pour l'exécution desquels des crédits ont été votés depuis le 1er janvier 1923?" et "quel montant représentent ces travaux?"

Réponse: — Pavages et trottoirs, \$4,865,097; égouts, \$351,158; soit un total de \$5,216,255.

"Lesquels de ces travaux sont maintenant complétés (le 15 octobre) et quelle somme représentent-ils?"

Réponse: — Pavages et trottoirs, \$1,498,001; égouts, \$95,037; total, \$1,593,038.

"Lesquels de ces travaux ont été commencés et ne sont pas complétés et quelle somme représentent-ils?"

Réponse: — Pavages et trottoirs, \$1,860,390; égouts, \$98,922; total, \$1,959,312.

"Lesquels de ces travaux n'ont pas encore été commencés et quelles sommes représentent-ils?"

Réponse: — Pavages et trottoirs, \$1,461,920; égouts, \$157,100; total, \$1,619,020.

"Quels sont les travaux que le département des travaux publics ne pourra pas faire commencer, compléter cette année et combien représentent ces travaux qui devront être commencés ou complétés l'an prochain?"

Le service des égouts répond tout d'une traite pour ce qui le regarde: \$88,515. Le service de la voirie divise la question en deux: travaux qui ne seront pas complétés cette année, \$1,072,478; ne seront pas commencés, \$465,884. Soit un total de travaux, pavages, trottoirs ou égouts qui ne seront pas cette année commencés ou complétés, de \$1,625,877.

UN MILLION DE PLUS

Le rajustement des rôles d'évaluation foncière, joint à la valeur des constructions nouvelles, donne un revenu additionnel de \$1,000,000 en 1924, ce qui portera le revenu global à près de \$20,000,000. Les commissaires se réjouissent d'un pareil état de choses, surtout à la veille de terminer leur premier exercice; ils envisagent la possibilité de réduire l'impôt foncier de 5 ou de 10 sous par \$100 d'évaluation.

LE MARCHÉ BONSECOURS

De nouveaux les maraichers agitent la question d'agrandir le marché Bonsecours, projet qui est bien vu des autorités, mais qu'elles ne peuvent réaliser faute de fonds.

MM. Alexandre Hécault et Wilfrid Cédillot ont fait adopter hier soir, à une réunion de maraichers, la motion suivante:

"Que les membres du comité échevinal de la Charte de Montréal soient priés d'inclure dans ladite Charte, un amendement permettant à la cité de procéder, le printemps prochain, à l'agrandissement du marché Bonsecours."

M. Hécault leur a exposé le côté financier de l'affaire. Les travaux d'agrandissement coûteraient une somme de \$3,000,000, couverte par un emprunt spécial; mais la location des places du marché pourrait rapporter un revenu de \$370,000 par année, ce qui accumu-

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
DEMANDES D'ÉLÈVES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
CHARGES À LOUER: — 16 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.
TROUVE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
PERDU: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CHARGES À LOUER: — 16 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.
MAISONS, MAGASINS, ETC. À LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
À VENDRE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CARTES PROFESSIONNELLES, tarif sur demande.
AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne agitée.
NAISSANCES, DÉCÈS, MESSAGES: — 50 sous par mot inséré.
REMERCIEMENTS: — 50 sous.
CARTES MONDIALES, NOTES NÉCROLOGIQUES, ETC.: — \$1.00 par insertion.

DORURE, ARGENTURE
SUR CALICE, CROIRE, ETC.
VERNISSEMENT À L'OR
SUR ORNEMENTS D'ÉGLISE
PLACAGE D'ARGENTERIE
NICKELAGE, RÉPARATION
Cie ROYAL SILVER PLATE
A. GIROUX, gérant, 48, CRAIG OUEST

COLLEGE DE BARBIER

Vous venez occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en argent. S'adresser: M. J. Barber College, 62, St-Laurent.

CLAVIAPHORES

de toutes les marques et de tout les prix, vendus, loués, échangés. Faites réparer nettoyez, inspectez vos clavaphores, pour les conserver en état de bon fonctionnement. 58 rue Saint-Jacques, téléphone Main 2292.

Jambon CONTANT

Exigez le jambon dans la feston marqué "CON TANT" sur chaque jambon.

PACIFIQUE CANADIEN

ENTRE
MONTREAL - QUEBEC
VISITEZ LA VIEILLE CAPITALE

Heure Normale de l'Est
De Montréal, gare Windsor:
9.00 a.m., 11.30 p.m.
De Montréal, gare Viger:
9.45 a.m., 1.30 p.m.
11.00 p.m., 11.55 p.m.
De Québec, gare du Palais:
9.00 a.m., 1.30 p.m.
11.40 p.m., 11.55 p.m.
"Tous les jours (Dim. exc. Dim. secl.)
Wagons-salon aux trains de jour et wagons-lits réguliers et wagons-lits à compartiment aux de nuit.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Voici les derniers permis de construction accordés à l'hôtel de ville: A. Limoges, rue de Chateaubriand, quartier Villieray, 6 logements, \$8,000.
E. Grégoire, rue Wurtelle, quartier St-Eusèbe, 6 logements, \$7,500.
A.-D. Goudry, rue Ste-Catherine est, quartier Papineau, 3 logements, 2 magasins, \$25,580.
J. Parisien, rue du Parc Row-Ouest, quartier Notre-Dame-de-Grâce, 4 logements, \$15,000.
O. Roberts, rue Hampton, quartier Notre-Dame-de-Grâce, 14 garages, \$3,500.
J. Fields, rue Chadwick, quartier St-Paul, 1 logement, \$1,500.
Leblanc, rue Jarry, quartier Villieray, 1 logement, 1 magasin, \$4,000.
J.-B. Rochon, chemin de la Côte-des-Neiges, quartier Mont-Royal, 9 logements, \$16,500, 2 logements, 1 magasin, \$6,000.
J. Morrisette, rue Marquette, quartier Delorimier, 1 garage, \$1,000.

LETTRES DE FADETTE

5ième et 4ième série 55c. franco
5ième série 80c. franco
Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du Devoir.

Aux Imprimeurs

Nous sommes en mesure de faire de la composition sur machine monotype pour imprimeries à des prix raisonnables.

MAINT 7460 L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITEE 43, rue St-Vincent MONTREAL

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARCHITECTE

J. Z. GAUTHIER J. L. DESHAIES
Rés. Tel. Rock. 495 Rés. Tel. Cal. 3131F
Gauthier & Deshaies
ARCHITECTES, A.A.P.Q.
502, EST, RUE SAINT-CATHERINE
Edifice Banque d'Epargne, Ch. 202
Tél. Est 6226 — Montréal

AVOCATS

Archambault & Marcotte
AVOCATS
80, rue St-Jacques, 80, rue St-Jacques
Joseph Archambault, C.R. M.P., Émile Marcotte, L.L.B., J.-Edm. Gagnon, L.L.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.L.

Bureau du jour: 50, rue Notre-Dame ouest
Immeuble Duluth, chambre 21
Tél. Main 5228.
Avisons légal de l'Association des Hommes d'affaires de Montréal-Nord.

CARTIER ET BARCELO

AVOCATS
Chambre 708A, Immeuble "Power"
83 ouest, rue Craig, Montréal.

Arthur LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Édifice Forest, Lalonde et Coffin
Edifice du Crédit Foncier, Montréal.
Résidence, téléphone: Est 2281.

PAGER & CLOUTIER

AVOCATS
Immeuble Power, 83, Craig ouest
Tél. Main 6598.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS
Tél. Main 5115, 50, rue St-Jacques
F. St-Germain, L.L.L., L. Guérin, L.L.L., B. Panet-Raymond, L.L.L.

ANATOLE VANIER & VANIER

AVOCATS
Tél. Main 2632, 97, rue St-Jacques

MERCIER, MERGLER, SAUVAGE

AVOCATS ET PROCUREURS
Tél. RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Chambres 600-605, Tél. Main 8297.
W.-F. Mercier, L.L.L., J.-E. Merzler, S.C.L.
Albert Sauvage, B.C.L.

Jean-C. MARTINEAU, B.A., L.L.L.

AVOCAT ET PROCUREUR
Imm. Versailles, 90, rue Saint-Jacques
Tél. Main 140 MONTREAL

HENRI MACKAY

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal, pour la journée d'hier, le jeudi précédent et le jour correspondant l'an dernier.

	26 oct 1923	19 oct. 25 oct.
Beurre, colis	630 812 154	
Fromage, meules	3,224 2,624 3,582	
Oufs, caisses	1,310 3,141 2,940	

LES PRIX DU GROS

Voici quelques prix de gros qui nous avons obtenus, ce matin pour les farines chez Ogilvie; pour les œufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Limoges et Cie, 26, rue William; pour les pommes de terre, chez A. Laouche, 237 rue Saint-Paul.

FARINE	Prix
1ère qualité, le baril	\$6.30
2ème qualité, le baril	\$5.80
Foré, à boulanger, le baril	\$5.60

OEUF	Prix
Oufs Chantrelle, 555	
Oufs spéciaux, 435	
Extra frais, 405	
Second, 325	

BEURRE	Prix
Beurre de conserve, 385	
Crémier de choix no 1, 375	
No 2, 375	
Crémier, choix no 1, 385	
Crémier, choix no 2, 375	

FROMAGE	Prix
Fort, à la meule, 325	
Fort, au morceau, 245	
Doux, à la meule, 245	
Au morceau, 245	
Oka, 355	

MIEL	Prix
Miel blanc no 1, en rayon, 255	

SAINDOUX	Prix
En bécote, 185-12	
Enseau, 195	

POMMES DE TERRE	Prix
Les pommes de terre du bas St-Laurent sont arrivées, elles se dévalent à environ \$1.15 à \$1.20 les 80 livres. Pour de gros lots, les prix sont de \$1.10. Au gros, le prix est de \$1.05 les 90 livres.	

Cotations hors-lis	Prix
Argentine, 100, 100, 100	
Argentine, 100, 100, 100	
Argentine, 100, 100, 100	
Argentine, 100, 100, 100	
Argentine, 100, 100, 100	

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA	Prix
1 déc. 1925, 100.00, 4.02	
1 oct. 1931, 101.00, 4.86	
1 mars 1937, 102.00, 4.71	
1 nov. 1923, 100.75, 6.00	
1 déc. 1923, 100.50, 4.85	
1 oct. 1931, 101.00, 4.88	
1 nov. 1923, 100.75, 4.79	
1 nov. 1924, 100.50, 5.15	
1 nov. 1934, 101.05, 5.28	
1 nov. 1927, 101.40, 5.14	
1 nov. 1932, 101.00, 5.39	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)	Prix
est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de routage et d'entreposage du pays.	
Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.	
Le garde-mueble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.	
En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.	
Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %	
Tous renseignements sur demande.	

La Banque Molsons

Le rapport de la banque Molsons pour l'exercice clos le 30 septembre indique une diminution des bénéfices, qui sont passés de \$882,304 l'an dernier à \$614,337. A profits et pertes, la banque a déduit \$150,000 pour la réserve contingente, déduction qui n'existait pas l'année précédente.

Voici le compte des profits et pertes :

	1923	1922
Balances, précédente	\$266,518	\$187,355
Profits nets	614,337	882,304
Dividendes	380,675	480,000
Reliquat	466,075	389,450
Fonds de pension	37,317	38,141
Reliquat	302,858	351,318
Don à McGill	10,000	10,000
Reliquat	332,858	351,318
Frais	68,000	75,000
Reliquat	284,858	266,318
Reserve cont.	150,000	
Solde	\$134,858	\$306,318

Voici le bilan :

ACTIF	1923	1922
Monnaie	\$70,882	\$62,134
Billets du Govt.	4,674,200	4,699,903
Depôts à réserve	1,000,000	500,000
Billets à Govt.	195,000	153,000
Billets à Govt.	338,100	321,183
Monnaies étrangères	36,554	
Chèques autres B.	3,607,515	2,651,122
Do par corresp.	2,303,634	2,329,721
Valeurs d'étr.	7,154,822	5,177,908
Autres valeurs	1,282,100	1,272,410
Chèques de fer	1,278,322	1,051,020
Prêts à vue	3,603,142	2,222,000
Pertes prévues	39,440,353	41,507,800
Do par clients	1,001,618	275,377
Immeubles	32,916	20,436
Pertes prévues	636,472	230,135
Imm. de banque	2,915,000	3,120,000
Hypothèques	46,944	26,383
Autre actif	371,488	312,483
Passeurs	222,386	
Total	\$71,524,201	\$71,456,719

PASSIF	1923	1922
Capital	\$4,000,000	\$4,000,000
Fonds de réserve	5,000,000	5,000,000
Profits et pertes	134,858	306,318
Dividendes frim.	120,000	120,000
Div. non payés	1,435	
Circulation	5,700,440	5,181,651
Do au Govt.	8,901,122	5,118,272
Depôts à terme	45,179,236	44,618,222
Do au Govt.	630,899	250,249
Do au Govt.	403,462	290,348
Lettrés de cr. d'us.	1,001,618	275,377
Passeurs non inclus	472,738	81,213
Total	\$71,524,201	\$71,456,719

BANQUE D'ANGLETERRE	Prix
Londres, 26. — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements suivants :	
Reserve totale, aug. 255,000	
Circulation, dim. 222,000	
Encaisse, aug. 2,858	
Autres valeurs, aug. 141,000	
Autres dépôts, aug. 1,682,000	
Depôts de l'Etat, dim. 1,835,000	
Reserve en billets, aug. 255,000	
Valeurs de l'Etat, dim. 475,000	

La proportion de la réserve de la banque à son passif, pour cette semaine est de 20.33 p.c.

LA VIE SPORTIVE

CHAMPIONNATS DE NATATION CE SOIR, AU NATIONAL

Ce soir à la piscine du National, les meilleurs nageurs du Canada se disputeront la palme.

Les épreuves pour les championnats canadiens de natation commenceront, ce soir, à la piscine du National. Tout est prêt pour ce grand événement à la maison de la rue Cherrier et l'on compte sur un succès complet et à tous points de vue.

Deux championnats seront décidés ce soir, les 50 verges pour dames et les 500 verges pour hommes. Voici les entrées pour ces deux courses:

50 verges, pour dames: Mlle Fernande Thibaut, National; H. Kessler, Winnipeg; K. Dalton, Ottawa; J.-M. Plumtree, Toronto; Maurice Miller, M.A.A.A.

500 verges pour hommes: C. Bennett, Verdun Five-Hundred; Georges Verrot, McGill; H. Gros, Montreal Swimming Club; Tom Gilday et Munro Bourne, M.A.A.A.

Les épreuves pour les courses de 100 verges, pour dames et pour hommes, auront lieu ce soir mais les finales sont remises à demain soir alors qu'aura lieu aussi la course de 200 verges, à relais, pour la coupe Hannah.

En plus des championnats il y aura chaque soir tout un programme de courses et de concours de plongeurs, enfin de quoi satisfaire les plus exaltés parmi les amateurs de natation.

Voici le programme complet pour la séance de ce soir:

1. Course de 50 verges, genre libre, jeunes garçons, ouverte; épreuves et finale.

2. Course de 50 verges, genre libre, pour dames, championnat canadien.

3. Course de 100 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

4. Course de 500 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

5. Course de 100 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

6. Course de 200 verges, à relais, pour la coupe Hannah.

7. Course de 500 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

8. Course de 100 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

9. Course de 50 verges, genre libre, jeunes garçons, ouverte; épreuves et finale.

10. Course de 50 verges, genre libre, pour dames, championnat canadien; épreuves et finale.

11. Course de 100 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

12. Course de 500 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

13. Course de 100 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

14. Course de 50 verges, genre libre, jeunes garçons, ouverte; épreuves et finale.

15. Course de 50 verges, genre libre, pour dames, championnat canadien; épreuves et finale.

16. Course de 100 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

17. Course de 500 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

18. Course de 100 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

19. Course de 50 verges, genre libre, jeunes garçons, ouverte; épreuves et finale.

20. Course de 50 verges, genre libre, pour dames, championnat canadien; épreuves et finale.

21. Course de 100 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

22. Course de 500 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

23. Course de 100 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

24. Course de 50 verges, genre libre, jeunes garçons, ouverte; épreuves et finale.

25. Course de 50 verges, genre libre, pour dames, championnat canadien; épreuves et finale.

26. Course de 100 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

27. Course de 500 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

28. Course de 100 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

29. Course de 50 verges, genre libre, jeunes garçons, ouverte; épreuves et finale.

30. Course de 50 verges, genre libre, pour dames, championnat canadien; épreuves et finale.

31. Course de 100 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

32. Course de 500 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

33. Course de 100 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

34. Course de 50 verges, genre libre, jeunes garçons, ouverte; épreuves et finale.

35. Course de 50 verges, genre libre, pour dames, championnat canadien; épreuves et finale.

36. Course de 100 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

37. Course de 500 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

38. Course de 100 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

39. Course de 50 verges, genre libre, jeunes garçons, ouverte; épreuves et finale.

40. Course de 50 verges, genre libre, pour dames, championnat canadien; épreuves et finale.

41. Course de 100 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

42. Course de 500 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

43. Course de 100 verges, genre libre, pour hommes, championnat canadien; épreuves et finale.

Billy Wells contre Shade au Madison Sq.

New-York, 26. — C'est ce soir qu'a lieu la bataille entre Berdmonsey Billy Wells d'Angleterre et Dave Shade, boxeur américain d'une grande réputation. Cette rencontre sera disputée au Madison Square Garden, et promet d'attirer une assistance nombreuse. Réserve totale, dim... \$ 255,000. Depuis son arrivée en Amérique, Wells a pris part à 20 combats et en voici le résumé:

1922

10 avril. — Combat de 10 rondes sans décision avec Jack Thomas à Montréal.

12 mai. — Obtenu la décision sur Frank Barriault dans un combat de 12 rondes à Montréal.

19 mai. — Obtenu la décision sur Jimmy Good, à New-York, dans un combat de 4 rondes. C'était une représentation donnée pour des fins de charité et il y avait 10 combats de 4 rondes à l'affiche ce soir-là.

1er juin. — Obtenu la décision sur Soudier Bartfield dans un combat de 12 rondes à Hartford.

4 septembre. — Combat de 10 rondes sans décision avec Denis O'Keefe, à Michigan-City, Michigan.

20 octobre. — Combat de 10 rondes sans décision avec Jack Perry, à Minneapolis.

10 novembre. — Combat de 10 rondes sans décision avec Johnny Tillman à St-Paul, Minn.

17 novembre. — Combat de 10 rondes sans décision avec Mannie Sheffer, à Davenport, Iowa.

1923

12 janvier. — Combat de 10 rondes sans décision avec Bud Logan, à Davenport.

17 janvier. — Combat de 10 rondes sans décision avec Frankie Schoell, à Wilkesbarre, Ind.

2 février. — Partie nulle avec Morris Schelaifer, 10 rondes, à Omaha, Neb.

16 mars. — Obtenu la décision sur Frankie Schoell, dans un combat de 10 rondes, à Omaha, Neb.

2 avril. — Combat déclaré non avenu à la quatrième avec Frankie Schoell, à Toronto, parce que les boxeurs ne faisaient pas leur possible.

16 avril. — Combat de 10 rondes sans décision avec Jack Malone, à St-Paul.

27 juillet. — Met Roy Conley hors de combat en quatre rondes, à Milwaukee, Wis.

15 août. — Combat de 10 rondes sans décision avec Johnny Nichols, à Wilkesbarre.

21 août. — Combat de 10 rondes sans décision avec Tilly Kid Herman, à Milwaukee, Wis.

10 septembre. — Combat déclaré "non avenu" avec Jimmy Jones, à St-Paul. Les boxeurs sont tombés en bas de l'arène et ils ne blessèrent à la figure et à l'un ni l'autre étaient en état de continuer.

DAVE SHADE

Cette année, Shade a pris part à douze combats et en voici le sommaire:

8 janvier. — Combat de 10 rondes sans décision avec Jimmy Jones à Pittsburg.

13 janvier. — Obtenu la décision sur Jimmy Kelly dans un combat de 12 rondes, à New-York.

4 février. — Obtenu la décision sur Eddie Shevlin dans un combat de dix rondes, à Boston.

9 février. — Combat de 10 rondes sans décision avec Morris Schelaifer, à Duluth, Minn.

27 février. — Obtenu la décision sur George Ward dans un combat de 10 rondes, à Boston.

22 juin. — Obtenu la décision sur Jimmy Kelly dans un combat de 12 rondes, à New-York.

27 juillet. — Perdu la décision à Jimmy Jones dans un combat de 10 rondes à Boston.

1er août. — Obtenu la décision sur Paul Doyle dans un combat de 10 rondes, à New-York.

24 août. — Obtenu la décision sur Jimmy Ward dans un combat de 15 rondes, à Johnson City.

29 août. — Combat de 10 rondes sans décision avec Jimmy Kelly, à Wilkes Barre.

3 septembre. — Miss Johnny Herman hors de combat en 2 rondes, à Providence, R.I.

21 septembre. — Combat de 10 rondes sans décision avec "Western" Joe Gans, à St-Paul.

Cyclistes en herbe

Un groupe d'élèves de Saint-Laurent, profitant du congé de sortie qui eut lieu de mardi à jeudi dernier, ont entrepris une expédition en bicyclette à Ste-Genève-de-Pierrefonds; ce sont MM. Emile Legault, Paul-Emile Houle, Angelbert Corbel, Paul-Emile Dutrisac et Albert Lefebvre.

Mai leur en prit, car quatre d'entre eux, épuisés, furent obligés, revenant, de se faire transporter chez eux soit en auto, soit en tramway. Ils n'étaient pas suffisamment entraînés à ce genre de sport, nous dit-on.

Un seul, Paul-E. Dutrisac, avait eu la précaution de se livrer auparavant à cet entraînement. Aussi fut-il le seul à revenir sans trop d'avarie. On nous informe qu'aucun d'eux cependant ne fut obligé de prendre le chemin de l'hôpital.

Ce que la course a rapporté

New-York, 26. — Les officiers de la grande course internationale entre Papyrus et Zev, disputée samedi dernier, ont annoncé hier soir que cette épreuve a donné un profit net de \$22,066.25 et cette somme ajoutée au surplus de la saison des courses, soit \$71,000, sera employée à améliorer le parc Belmont. L'on construira un nouveau pavillon pour le chronométriste ainsi qu'une tribune pour les juges. Les travaux seront commencés immédiatement et le tout sera complété pour la prochaine saison.

Le championnat au Kansas City

Baltimore, Md. 26. — Le club Kansas City a remporté le championnat junior en battant le Baltimore, de la ligue internationale, par un résultat de 5 à 2, hier après-midi.

Deux coups de circuit, un par Skiff à la quatrième manche alors que Brennan était sur les buts, et un autre de Brief, à la dernière manche avec Becker sur les buts, ont donné la victoire aux champions de l'Association Américaine.

L'assistance hier était de 3,103 et les recettes ont été de \$4,158.30.

Les Tigers joueront à Westmount

Les Tigers d'Hamilton, sous la direction de l'entraîneur Marriot, arriveront ce soir et demain après-midi, ils feront face au M. A. A. dans une partie des séries de la ligue interprovinciale, au parc de Westmount. Les équipes aux prises aligneront les joueurs suivants:

M.A.A.A. Hamilton

Anderson .. alie volante .. Veale

Russell .. demi .. Evans

Gardner .. demi .. Gibb

Bennett .. demi .. W. Crocker

Rutherford .. quart .. Manson

Hamilton .. centre .. Cox

Holt .. intérieur .. Tuck

Klein .. intérieur .. Boyall

Ryan .. milieu .. Gatenby

Foran .. milieu .. Reid

Dawson .. extérieur .. Mann

Glickman .. extérieur .. McFarland

Cummings .. sub .. Wyle

Dickson .. sub .. McLean

Carroll .. sub .. Partridge

McDonnell .. sub .. R. Crocker

Joseph .. sub .. Baker

McGILL A KINGSTON

Le McGill est parti ce matin pour Kingston où il rencontrera le Queen's demain après-midi dans une joute de la ligue Intercollegiale.

LE TRANSPORT

DES MILLIONS DE BOISSEAUX

DU PREMIER SEPTEMBRE AU 22 OCTOBRE LE G.N.R. A TRANSPORTÉ 58,524,000 DE BOISSEAUX DE GRAIN. — DURANT LA SEMAINE DERNIERE LE PACIFIQUE-CANADIEN A MOBIILISÉ 10,832 WAGONS. — CENT TRENTE-SIX RENARDS ARGENTÉS SONT PASSÉS HIER PAR MONTREAL.

Bien que l'expédition du grain ait commencé cette année plus tard que l'an dernier, cinq millions de boisseaux de plus qu'en 1922 ont été chargés et transportés par le Chemin de fer national du Canada durant la période s'étendant du 1er septembre au 22 octobre. Le total est de 58,524,000 boisseaux contre 53,634,000 pour la période correspondante en 1922. La moyenne de chargement est aussi de 200 wagons de plus par jour cette année que l'an dernier.

Luadi dernier le Chemin de fer national du Canada a chargé 1,743,000 boisseaux de grain sur 1,308 wagons; en 1922, à la même date il en chargeait 1,357,000 boisseaux sur 1,050 wagons.

Jusqu'à date le Chemin de fer national du Canada a transporté 539 wagons de grain à Vancouver. Les rapports annoncent de gros charbonniers quotidiens dans le nord de l'Alberta où l'on expédie souvent par la voie des ports du Pacifique.

PAR LE PACIFIQUE

Au cours des dernières vingt-quatre heures, déclaration hier aux bureaux généraux de la compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien, à Montréal, 1,776 wagons ont été mobilisés, qui sont affectés au transport du grain dans la région de Winnipeg. La journée la plus active sous ce rapport avait été jusqu'ici celle du 25 octobre 1921, alors que 1,579 wagons avaient été mobilisés à même fin.

Durant la semaine dernière, 10,832 wagons ont été ainsi affectés au transport du grain contre 9,767 pour la période correspondante de 1922.

Durant la seule journée d'avant-hier, trente-huit trains de marchandises sont partis de Winnipeg est, soit un à toutes les trente-huit minutes.

On dit que le transport du grain par voies ferrées est également très actif un peu partout dans les provinces de l'Ouest.

DES RENARDS ARGENTÉS

Cent trente-six renards argentés valant \$34,000 sont passés hier par Montréal en route pour l'Ouest canadien et les Etats-Unis. Ils venaient de l'île du Prince-Edouard où l'élevage de ces intéressants animaux se fait sur une grande échelle.

L'expédition qui était faite par la compagnie de Messageries Canadian National Express comprend 68 boîtes, chacune contenant 2 renards.

L'on estime que la peau de ces renards argentés vaut \$250 chacune, pris de gros; la fourrure: une fois préparée se détaille en moyenne \$800.

Le renard argenté étant un animal très nerveux et très délicat les plus grandes précautions sont prises durant le voyage. Les caisses transportées par la Canadian National Express sont en bois solide. Chacune est munie d'une porte en fil de fer par où les animaux sont abreuvés et nourris en cours de route. Mais le plus important est de les rendre rapidement à destination et la compagnie Canadian National Express qui a pratiquement le monopole de ces expéditions a déjà établi des records de vitesse intéressants. L'an dernier par exemple, des renards expédiés un lundi de Summerside, île du Prince-Edouard, sont arrivés à Peterboro, Ontario, le lendemain après-midi.

Le développement de l'élevage du renard est remarquable en Canada. Les animaux qui sont passés hier par Montréal étaient destinés à différents points de l'Ouest canadien. Un certain nombre était consigné aussi pour les Etats-Unis.

Tous ces renards viennent du ranch de M. W. Graham Rogers, de Summerside, île du Prince-Edouard, l'un des plus gros éleveurs de renards argentés du monde.

L'expédition de ces animaux se fait généralement en octobre, novembre et décembre. M. G. E. Belrose, surintendant du trafic de la Canadian National Express estime à 2,000 environ le nombre de renards argentés vivants que sa compagnie transportera de l'île du Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick à différents endroits du Canada et des Etats-Unis.

L'an dernier la Canadian National Express a transporté en une seule fois 200 renards argentés. Tous ces animaux sont arrivés en excellente condition, grâce aux bons soins dont ils avaient été l'objet en cours de route.

Pour une bourse très élevée

New-York, 26. — Le match de \$15,000 qui aura lieu cet après-midi entre Sarazen et Happy Thoughts, deux pur sangs de deux ans invincibles depuis le commencement de l'année, promet d'être un des principaux événements de la saison d'automne au Maryland. La course sera de six furlongs.

Earl Sande, le meilleur jockey du pays, doit piloter Sarazen, et le vétérinaire Andy Schuttlinger aura les guides de Happy Thoughts. On dit que les deux chevaux sont en grande condition. Sarazen chagera 118 livres, et Happy Thoughts 115 livres.

LE TOURNOI DU BILLARD

L'ARBITRE SERA CHOISI AUJOURD'HUI OU DEMAIN, POUR DIRIGER LES SERIES MONDIALES. — HOPPE FAIT DES MERVEILLES.

New-York, 26. — L'arbitre du troisième tournoi international de billard, au hôtel 18.2, qui doit avoir lieu à l'hôtel Pennsylvania, du 29 octobre au 5 novembre, ne sera pas nommé avant ce soir.

L'arbitre devait être choisi hier, mais à la dernière minute, le choix n'a pu se faire. La compagnie Brunswick, qui a la direction du tournoi attendra à ce soir avant d'annoncer son choix.

La situation de l'arbitre dans un tournoi mondial est toujours délicate et la compagnie veut être certaine que les joueurs vont appuyer son choix avant d'annoncer le nom de celui qui dirigera le tournoi.

Il est question de deux experts. On mentionne le nom d'Albert Cutler, de New-York, qui a dirigé le tournoi de l'an dernier, et on parle aussi de Harry Chline, de Philadelphie. Ce dernier a officié dans le tournoi indépendant qui a eu lieu l'an dernier entre Willie Hoppe, le champion et Jake Scheffer, l'aspirant au championnat.

HOPPE EN CONDITION

Willie Hoppe, qui se trouvera à défendre son titre dans le grand tournoi international, est actuellement en meilleure condition que jamais. Hier soir, il a défait M. Scheen dans un match séparé, au club Hoppe-Paterson. Il a gagné par 300 à 107. Hoppe a fait une moyenne de 60 pour cinq manches. C'est la deuxième fois qu'il accomplit cet exploit depuis le commencement de la semaine, ayant fait la même chose lundi soir.

Hoppe a aussi fait une série de 208. En premier lieu il a réuni les boules à la tête de la table et il les a fait rouler pour faire une longue série. Après une démonstration de grands coups, il les a encore réunies dans un coin et fit une démonstration de coups rapides.

Welker Cochrane, qui sera l'un des adversaires acharnés de Hoppe dans le tournoi international, est aussi en condition. Hier soir, il a défait Joseph Nevis par un score de 250 à 24. Cochrane a fait cinq manches avec une moyenne de 50. Il a fait une série de 113.

Tous les autres joueurs qui se préparent au tournoi sont aussi en condition. Les joueurs européens s'entraînent plutôt privément, et font des séries surprenantes à l'extérieur.

LE TENNIS

LAFRAMBOISE ET CUSHING DANS LES DOUBLES

Crocker et Wright, McGill, rencontreront Fontaine et Rainville, Université de Montréal. Laframboise et Cushing, Montreal Indoor Tennis Club, rencontreront Brown et Cassils, Montreal Indoor Tennis Club, dans les semi-finales du tournoi de tennis intérieur. La troisième élimination du simple sera terminée aujourd'hui.

A. J. Veysey, Montreal Indoor Tennis Club, a défait D. P. Hatch, Montreal Indoor Tennis Club, dans une des plus belles rencontres depuis le commencement du tournoi, 6-3, 6-4. Veysey a remporté le championnat de la province, il y a deux ans, de même que le championnat des Etats-Unis sur courts de terre battue, et il est considéré comme un des aspirants au titre les plus dangereux. Mais Hatch joua

une partie de maître drivant avec force tout le temps et prenant Veysey à son propre jeu à maintes reprises. Ce dernier essaya bien son "dropshot", mais Hatch le prit presque toujours, répondant lui-même par ce coup. La rencontre Watt vs Veysey aujourd'hui vaut la peine d'être vue et il n'y a pas de doute qu'il y aura foule.

Brown, Watt, Wright et Cassils ont tous gagné facilement, hier; Brown, Montreal Indoor Tennis Club, a éliminé W. A. Landry, Montreal Indoor Tennis Club, a éliminé W. R. Parke, M.A.A.A.; Emile Durand, club de Tennis Outremont, n'a pas offert à Wright la résistance à laquelle on s'attendait, et sembla manquer de confiance; L. S. Cassils, Montreal Indoor Tennis Club, a éliminé Reynolds.

Il y eut plusieurs rencontres intéressantes dans les doubles; particulièrement la rencontre Cushing et Laframboise vs Dunlop et Grier et celle de Fontaine et Rainville vs Leslie et Nicholson. Cushing et Laframboise, champions du Montreal Indoor Tennis Club pour 1922, ont démontré qu'ils étaient les aspirants au titre les plus dangereux et ils rencontreront probablement Wright et Crocker dans la finale; Cushing et Laframboise ont éliminé Allan C. Dunlop et A. H. Grier, Montreal Indoor Tennis Club, 6-2, 7-5; il y eut des échanges merveilleux durant cette rencontre, Dunlop et Grier venant bien près de gagner la seconde série. Paul Fontaine et Marcel Rainville, Université de Montréal, ont éliminé Charles Leslie et Dave Nicholson, McGill, dans une autre rencontre intéressante Crocker et Wright ont gagné assez facilement, de même que Cassils et Brown.

Crocker rencontrera Brown dans la troisième élimination du simple aujourd'hui; Veysey rencontrera Watt; Wright rencontrera Cassils et Morrice rencontrera le vainqueur de cette dernière rencontre. Il devrait y avoir du beau jeu au cours de ces rencontres.

Voici les résultats des parties d'hier:

SIMPLE

J. W. Brown (Montreal Indoor) vs W. A. Landry (Mont-Royal): 6-3, 6-1.

A. J. Veysey (Montreal Indoor) vs D. P. Hatch (Montreal Indoor): 6-3, 6-4.

R. N. Watt (Montreal Indoor) vs W. R. Parke (M.A.A.A.): 6-4, 6-0.

Jack Wright (McGill) vs Emile Durand (Outremont): 6-0, 6-3.

A. S. Cassils (Montreal Indoor) vs C. Reynolds (Montreal Indoor): 6-2, 6-2.

Dave Morrice (McGill) vs A. L. S. Mills (Mont-Royal): 9-7, 6-3.

DOUBLE

Crocker et Wright (McGill) vs Morrice (McGill) et Landry (Mont-Royal): 6-0, 7-5.

Fontaine et Rainville (U. de M.) vs Leslie et Nicholson (McGill): 6-4, 6-3.

Cushing et Laframboise (Montreal Indoor) vs Dunlop et Grier (Montreal Indoor): 6-2, 7-2.

Brown et Cass

LES REPARATIONS

INVITATION AU GOUVERNEMENT AMERICAIN

Le gouvernement anglais, au nom de tout l'Empire, demande aux Etats-Unis de prêter leur concours pour le règlement des questions débattues. L'offre a été formulée par le ministre des affaires étrangères de Londres, le 12 octobre. Une enquête serait faite par un comité spécial nommé par la Commission des réparations.

Tout indique cependant que cette conférence internationale n'aura pas lieu.

Londres, 26. (S.P.A.) — L'Empire britannique, par la bouche du ministre des affaires étrangères, vient d'inviter le gouvernement américain à collaborer au règlement des réparations.

Le câblegramme publié hier soir par le ministère fait connaître que l'invitation a été envoyée le 12 octobre à la suite de la première déclaration du président Coolidge sur la situation européenne.

Le câblegramme a été envoyé à Washington par l'intermédiaire du chargé d'affaires britannique à Washington, au nom de tout l'Empire britannique tel que représenté à la Conférence impériale.

La nouvelle a causé une grosse surprise au public et aux journaux. Le secret a été bien gardé, vu la présence à Londres de tous les représentants de l'Empire qui doivent avoir été mis au courant de la chose et qui ont dû même la discuter au cours de réunions secrètes de la Conférence impériale sur les affaires étrangères.

Lord Curzon demande aux Etats-Unis de participer, officiellement ou non, à une enquête fait par une commission spéciale, soit indépendante, soit dépendante de la commission des réparations. Que la décision du gouvernement ait été « proposée » par le discours du général Smuts ou que le fameux discours du général Smuts ait eu pour fin de donner plus de poids à la conduite du gouvernement, c'est ce qui reste à savoir, mais on remarquera que la proposition du général Smuts vise toutes les puissances, même les neutres, non seulement celles qui sont intéressées aux réparations.

Dans sa réponse à lord Curzon, le secrétaire Hughes déclare que les Etats-Unis consentent à prendre part à une conférence économique à laquelle tous les alliés européens principalement intéressés aux réparations allemandes participeraient dans le but de vérifier la solvabilité de l'Allemagne et de dresser un plan de paiement approprié. Il fait ressortir trois points: premièrement, que les Etats-Unis ne désirent nullement voir l'Allemagne déchargée de sa responsabilité ou de ses justes obligations, mais qu'il faut tenir compte de la solvabilité de ce pays et des conditions fondamentales du relèvement de ce pays; deuxièmement, que cette conférence serait consultative, et troisièmement, que la question de la dette interalliée est tout à fait séparée de la question des réparations.

Il était impossible d'obtenir une opinion officielle au ministère des affaires étrangères, hier soir, mais l'opinion générale est que l'attitude de M. Hughes ne permet pas de prévoir que cette conférence aura lieu.

On craint que France ne s'oppose encore à cette objection, tant donné surtout que M. Hughes fait bien comprendre que la question de la dette interalliée doit être discutée à côté de celle des réparations, ce qui confirme la rumeur que le nouveau président n'a pas l'intention que son prédécesseur de faire remise de leurs dettes aux Alliés.

La publication de la correspondance en même temps que le discours de M. Baldwin était prévue. Le gouvernement anglais avait attendu un geste de la France.

Le câblegramme du marquis de Curzon, secrétaire des affaires étrangères, au chargé d'affaire britannique à Washington, 22 octobre, se lit comme suit:

LE TEXTE DU CABLEGRAMME

« Les services d'informations ont dû apprendre au gouvernement américain l'état économique extrêmement critique de l'Europe à la suite de l'impossibilité de trouver aucune solution à la question des réparations, qui devient de jour en jour plus aiguë à mesure que s'aggrave la situation financière et politique de l'Allemagne.

« Il ne semble pas exister parmi les puissances européennes cette unité de pensée qui rend une action commune possible ou fructueuse. Le gouvernement de Sa Majesté a depuis neuf mois présenté une série de propositions à ses alliés pour régler ces difficultés, mais aucune n'a réussi à obtenir l'acceptation suffisante pour donner naissance à une action commune. Et pourtant sans cette action, non seulement l'Allemagne mais l'Europe paraît devoir marcher à la dérive vers un désastre économique.

« Dans ces circonstances, le gouvernement de Sa Majesté pendant longtemps a eu la conviction que la coopération du gouvernement américain était une condition essentielle de toute avancée réelle vers un règlement. Les Etats-Unis, en raison de leur position et de leur histoire, sont plus désintéressés que toutes les puissances européennes, tout en étant directement et vitale-ment intéressés à la solution du problème européen, quand ce ne serait qu'à cause de la question des dettes interalliées.

« Lorsque M. Hughes a fait sa déclaration en décembre dernier, et la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont fait savoir clairement qu'elles acceptaient chaleureusement l'aide qui était ainsi offerte. Et lorsque la suggestion fut reçue elle obtint la cordiale approbation du gouvernement de Sa Majesté.

LA PROPOSITION DE DECEMBRE

« Le gouvernement français a eu jusqu'ici une opinion différente. Ce manque d'unanimité est la seule

raison pour laquelle la proposition n'a pas eu de suite.

« Le gouvernement de Sa Majesté était déjà à s'enquérir auprès des Etats-Unis pour savoir de quelle manière, dans l'opinion de son gouvernement, on pouvait obtenir cette unité d'action, qui est le desideratum commun, lorsqu'il fut dans les journaux de mercredi matin une déclaration supposée avoir été faite par le président Coolidge: que le gouvernement américain s'en tiendrait à sa proposition de décembre dernier.

« Le gouvernement accueille chaleureusement cette déclaration et espère qu'il a raison d'en conclure que si les puissances européennes s'entendent pour tenir cette enquête, les Etats-Unis donneront leur collaboration promise. Si le gouvernement a bien interprété la déclaration du président et s'il peut compter sur une réception encourageante il n'hésitera pas à demander la coopération immédiate de ses alliés européens pour inviter le gouvernement américain à participer à cette enquête en déléguant un représentant, soit officiel soit officieux.

« Si d'un autre côté, on proposait de tenir cette enquête, sans qu'on ait pu obtenir une complète unanimité, est-ce que le gouvernement de Sa Majesté et la majorité des Alliés pourraient encore compter sur la coopération américaine?

« Alternativement, si l'on proposait que cette enquête soit confiée à la commission des réparations ou à un corps nommé par elle, est-ce que les Etats-Unis consentiraient à y participer?

« On est convaincu que le gouvernement américain peut rendre de grands services pour la sécurité et la paix du monde, c'est pourquoi le gouvernement de Sa Majesté, parlant au nom de tout l'Empire britannique, représenté à la conférence impériale maintenant assemblée à Londres, désire s'associer à la proposition de dresser de nouveau par le président; il sera heureux de recevoir du gouvernement américain toute suggestion que ce dernier pourrait être disposé à offrir en réponse aux questions que je me suis hasardé à lui poser.

LA REPONSE DES ETATS-UNIS

Le chargé d'affaires britannique à Washington a télégraphié à lord Curzon, le 16 octobre, que le secrétaire d'Etat américain lui avait remis un mémoire en réponse à la communication que le chargé lui avait transmise conformément aux instructions contenues dans le télégramme reçu de lord Curzon, le 12 octobre. Voici le texte de ce mémoire:

« En réponse à la communication du chargé d'affaires de Sa Majesté, datée du 12 octobre, le secrétaire d'Etat désire de nouveau exprimer le profond intérêt des Etats-Unis à la situation économique de l'Europe et son bon vouloir à aider à toute méthode pratique de faire progresser la récupération et le rétablissement de l'équilibre économique.

« Le gouvernement des Etats-Unis voit avec une profonde inquiétude le manque d'unité de pensée, comme s'exprime le gouvernement de Sa Majesté, de la part des puissances européennes, essentielle à une action collective. Les vues du gouvernement des Etats-Unis quant à l'importance d'un accord entre les alliés et les relations du gouvernement des Etats-Unis sur les questions en jeu ont été exposées dans la déclaration du secrétaire d'Etat à laquelle le gouvernement de Sa Majesté renvoie et ces vues sont encore les siennes.

« Nous que le gouvernement de Sa Majesté déclare que la Grande-Bretagne et l'Allemagne font savoir clairement que cette assistance serait chaleureusement accueillie par elles et que le gouvernement de Sa Majesté a toujours cordialement approuvé la suggestion alors faite par le secrétaire d'Etat, chaque fois qu'elle a été renouvelée et que le gouvernement de Sa Majesté sait que la seule raison pour laquelle la proposition est restée sans suite c'est le manque d'unanimité parmi les puissances intéressées. Il est à croire que les conditions actuelles nécessitent un plan financier convenable pour empêcher un désastre économique en Europe, dont les conséquences seraient mondiales.

« Il est à espérer que les circonstances actuelles favorisent l'étude de ce plan, attendu que l'abandon de la résistance de la part du gouvernement allemand fournira plus ample occasion et la nécessité immédiate d'arrêter un programme économique. Le gouvernement des Etats-Unis est par conséquent tout à fait prêt à prendre part à une conférence économique à laquelle tous les alliés européens, principalement intéressés aux réparations allemandes, participeraient dans le dessein d'étudier les questions de la solvabilité de l'Allemagne et un plan financier approprié pour obtenir ces paiements. On juge opportun, cependant, de souligner les points suivants:

« Premièrement, en confirmant ce qui a été dit par le secrétaire d'Etat dans sa déclaration de décembre dernier, à laquelle vous faites allusion, le gouvernement des Etats-Unis ne désire nullement voir l'Allemagne déchargée de sa responsabilité de la guerre ni de ses justes obligations. Il ne doit y avoir aucun sujet de croire qu'une conférence à Londres, au cas où elle serait convoquée, aurait ce but ou

A PLYMOUTH

LE PROGRAMME DU PREMIER MINISTRE BALDWIN

Le chef d'Etat anglais annonce à ses partisans qu'il accepte la tenue d'une conférence internationale — La protection du marché anglais — Construction de croiseurs pour remédier au chômage — La question des réparations.

Plymouth, Angleterre, 26. (S.P.A.) — Le premier ministre Baldwin a exposé hier soir, le programme du gouvernement conservateur au congrès de son parti composé de 5,000 délégués. La grande salle de Plymouth était remplie pour l'entendre.

Le mécontentement suscité par les malheurs actuels du pays, du fait d'un d'ordinaire responsable le gouvernement au pouvoir, ne cesse de grandir et l'on demande à grands cris ce que le gouvernement a l'intention de faire pour sortir du bourbier continental et des difficultés intérieures, dont les principales sont le chômage et la détresse des cultivateurs.

Il est difficile de constater déjà l'effet des paroles de M. Baldwin, mais on peut dire que pendant les quatre-vingt-dix minutes qu'il a parlé, il s'est borné à des généralités. Le nouveau la plus importante qu'il a communiqué c'est celle-ci: le gouvernement a essayé de nouveau de réunir une conférence avec la participation des Etats-Unis, pour étudier les finances de l'Allemagne et notre cabinet a une politique définie là-dessus.

Il a annoncé deux ou trois autres nouvelles. Il a déclaré entre autres choses que le gouvernement avait l'intention de construire des croiseurs afin de procurer de l'ouvrage aux chômeurs. Tout ce qu'il a dit pour calmer les cultivateurs, c'est que le cabinet est à élaborer des mesures de secours pour l'agriculture, mais il a répété que le gouvernement a l'intention de dépenser cinquante millions de livres sterling pour venir en aide aux chômeurs, par l'intermédiaire des autorités locales.

Le premier ministre a mis de côté pour le moment tous les plans de préférence impériale, en déclarant que le gouvernement respecterait sa promesse de ne faire aucun changement fondamental dans la politique fiscale. Il a profité de l'occasion pour donner le coup de mort à la rumeur qui dit que le gouvernement désire avoir recours à l'inflation fiduciaire.

Le premier ministre a commenté par dire que la pensée unanime du congrès se reportait sur le chef, M. Andrew Bonar Law, qui s'est sacrifié pour la cause. Il se lance ensuite dans la question de l'Allemagne.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

« On nous a accusés », dit-il, « d'avoir pas de politique, cela dépend de ce que l'on entend par le mot politique. Nous avons une politique définie en ce qui concerne les dettes, les réparations et les garanties, la sécurité de nos alliés et l'accomplissement par l'Allemagne de ses obligations.

« Nous savons quelle est notre politique. Les hommes d'Etat du continent la connaissent aussi. Mais il est nécessaire d'une action collective de donner suite à cette politique et plus forte que le besoin d'une politique définie.

Il rappelle que le « Punch » l'a montré en caricature errant à la dérive dans un aéroplane. « Nous ne sommes pas à la dérive », dit-il, « mais nous cherchons un endroit sûr pour atterrir.

Toute l'Europe est à la dérive dans un aéroplane et si elle ne trouve pas un endroit sûr pour atterrir, elle périra bientôt.

M. Baldwin dit pourquoi le gouvernement n'a pas agi conformément à sa note du 11 août à la France. Il rappelle que le gouvernement venait à peine de recevoir la réponse à cette note que la résistance passive de l'Allemagne commença à fléchir. Le gouvernement avait raison de croire qu'une fois la résistance passive terminée, les négociations reprendraient. Il prit des informations à ce sujet, mais pendant qu'il attendait la réponse, le président Coolidge fit une déclaration aux Etats-Unis. Il offrait l'aide de son gouvernement, s'il était invité par tous les alliés à assister à une conférence alliée ou à être représenté par ses experts à une commission d'experts sous les auspices de la commission des réparations.

« Lorsque les gens disent que nous manquons de politique », dit-il, « je crois qu'ils veulent parler de notre insuccès à effectuer cette ac-

tion commune pour mettre un terme aux troubles dont souffre l'Europe aujourd'hui.

Nous n'avons perdu aucune occasion pour obtenir cette action commune. Dans toutes les déclarations qui ont été faites, dans tous les documents qui ont été publiés, écartés, en dépit de ce que nos adversaires ont dit ici et ailleurs, les vues d'un cabinet absolument et entièrement uni.

En apprenant la déclaration du président Coolidge, une note fut envoyée à tous les alliés pour leur conseiller fortement de donner une réponse affirmative.

POURPARLERS AVEC M. POINCARÉ

« J'ai eu le plaisir de rencontrer M. Poincaré », ajoute le premier ministre. « J'ai établi avec lui des relations qui me facilitent la tâche de dire ce que j'ai à dire aujourd'hui. Il représente la plus importante opinion de toute la France pratique-ment et je lui ai demandé pour l'amour de lui-même, de son pays, de nous et du monde, d'y songer une fois, deux fois et trois fois avant de refuser cette invitation.

« Quant à l'Allemagne, la politique du gouvernement a toujours été claire. Les réparations sont la juste châtiement de la guerre. Mais pour qu'elle paye, il faut stabiliser sa monnaie, contrôler ses finances et obtenir des garanties adéquates de paiement. Il faut s'assurer de ce qu'elle peut payer à la lumière de sa position actuelle et future; la destruction de l'Allemagne reculerait de réparations. Nous ne pouvons songer à démembrer l'Allemagne, car ce serait violer le traité de Versailles.

« La situation est grave, mais il est inconcevable qu'on rejette une occasion de règlement.

LE CHOMAGE

Le premier ministre s'est sur-tout attaché sur la question du chômage. « Il n'y a rien de vrai, a-t-il ajouté, dans les racontars qui disent que le gouvernement se départira de ce que l'on considère en ce pays comme une saine politique financière. C'est un point qu'il faut bien comprendre à l'étranger parce que cela nous cause beaucoup de tort que de parler d'inflation à tort et à travers. Le gouvernement ne suit pas dans les circonstances une politique d'inflation active et certainement ne se propose pas de s'engager dans l'inflation. J'espère que ce cauchemar est disparu.

L'Allemagne ne pourrait payer son indemnité qu'en augmentant ses exportations dans une proportion énorme, a-t-il ajouté. Le premier ministre, et il y a danger que le marché anglais ne soit le bouc émissaire de l'Europe. Il n'a pas de doute que le parlement protégerait le pays contre le dumping de stocks accumulés dans la Ruhr. Il ne se prononce pas sur les mesures qui seront prises pour venir en aide aux chômeurs, mais il affirme que la majeure partie des cinquante millions de livres sterling sera dépensée cet hiver en travaux publics.

« Il me fait plaisir de pouvoir annoncer, dit le premier ministre, que le gouvernement a décidé de construire plusieurs croiseurs légers en remplacement du croiseur « country class », modification retardée depuis plusieurs années et cela en stricte uniformité avec les traités de Washington. Ce ne sont que des travaux exécutés d'avance mais qui devaient être entrepris d'ici une couple d'années. Je crois que les exigences de la situation font plus que motiver les mesures que nous prenons.

Le service civil

Québec, 26 (S.P.C.) — Les membres du service civil à Montréal se sont réunis hier dans la Commission de classification du service civil provincial qui a été récemment créée afin de s'occuper des intérêts de tous les employés concernés.

En effet, M. Oscar Bélanger, assistant-shérif à Montréal, vient d'être nommé membre de la dite Commission dont le président est M. Charles Lanctôt, assistant-procureur général. M. J.-B. Dionne, président de l'Association des employés du service civil, émanant de Québec, est membre également de la commission.

Incendie à Racine

Sherbrooke, 26 (D.N.C.) — Le village de Racine a été l'autre jour le théâtre d'un très sérieux incendie qui a failli dégrader en conflagration dans tout le village.

M. A. Parthenais, fabricant de beurre, s'aperçut soudain que sa buanderie était en feu; il s'empressa de donner l'alarme à ses voisins. Malgré la bonne volonté et les travaux pressés des pompiers volontaires, la bâtisse n'a pu être sauvée.

Les flammes se communiquèrent aux bâties de M. P. Guilbault et Alfred Lemay, qui furent partiellement détruites.

On croit que le feu a pris par une bouilloire de la buanderie de M. Parthenais.

Bénédiction d'une église

Sherbrooke, 26 (D.N.C.) — Une belle cérémonie aura lieu dimanche prochain à l'occasion de la bénédiction de l'église de la nouvelle paroisse Ste-Thérèse-d'Avila, dans le quartier nord de Sherbrooke.

Mgr A.-O. Gagnon, évêque auxiliaire, présidera probablement à cette imposante cérémonie religieuse.

Se vice anniversaire

Saint-Hyacinthe, 26. (D.N.C.) — Au séminaire de Saint-Hyacinthe, mercredi prochain, le 31 octobre, sera chanté le service anniversaire de feu M. l'abbé Jean Ducharme, ancien curé de Contrecoeur.

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

Paletots pour Hommes

PALETOTS en tissu anglais de haute qualité, envers quadrillé; modèle slip-on, épaules raglan, ceinture en trois morceaux; doublure en satin fermier croisé; qualité de 35.00, samedi

25.00

PALETOTS d'hiver en étoffe anglaise, qualité souple et pesante; derniers modèles de la saison; demi-doublure en soie; grand choix de nuances; paletots de luxe confectionnés à la main, très spécial

35.00

Paletots avec Collet en Fourrure

drap noir de très belle qualité, modèle ample avec col châle en loutre. Prix

70.00

COMPLETS à 2 pantalons, en «herring-bone» de laine botany de haute qualité; nuances: bleu ou brun; modèle demi-ajusté, bonne doublure; confection soignée

26.50

COMPLETS à deux pantalons, worsted ou tweed de laine de bonne qualité; nuances: brun ou gris avec rayures; modèle pouvant convenir pour hommes et jeunes gens

29.95

—Au rez-de-chaussée.



Paletots pour Garçons

frise brun pâle tout laine; modèle Ulster avec col transformable; grands: 33, 34 et 35; qualité de 12.95 pour

PALETOTS pour garçons de 9 à 17 ans; modèle raglan ou Ulster; col transformable, ceinture, poches appliquées. Frise tout laine, d'après la grandeur: 12.00 à 16.00

PALETOTS pour garçonnets de 3 à 8 ans; modèle Ulster, doublure en tweed. Chinchilla bleu marine

6.95 7.95

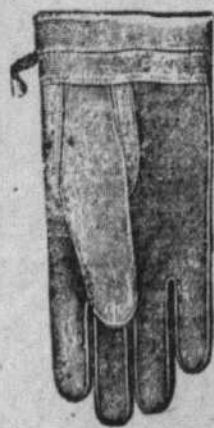
—Au premier.

2000 CRAVATES de 1.50 et plus Samedi 95



la plus belle occasion de la saison de vous procurer une magnifique cravate en soie et laine, «Wearplus» pure soie ou soie tricotée, à un prix équivalant à un rabais de 1/3 et plus. Le lot contient des modèles pour convenir à toutes les préférences: étroits, moyens, larges. Nuances et dessins les plus en vogue durant la présente saison.

Ne manquez pas de venir examiner ce lot de magnifiques cravates, dans lequel vous trouverez certainement celle qui vous convient et que vous serez heureux de porter. N'oubliez pas que pas une ne vaut moins de 1.50; plusieurs valent davantage.



Gants et Mitaines doublés échantillons pour Hommes la paire . . . 1.59

Ce sont des échantillons de voyageurs, mais chaque paire est garantie parfaite sous tous rapports. Ces gants en mocha et en cape gris et brun sont, pour la plupart, doublés en laine, mais un bon nombre sont doublés en fourrure.

Pointures: 7 à 10. Le prix de cette vente est loin de représenter la véritable valeur de ces gants et mitaines qui se détaillent couramment 2.50, 3.50 et 4.50.

BAS en Cachemire tout Laine pour Dames 69

GANTELETS en Chamoisette pour Dames, la paire . . . 79

Voici encore une vente comme Dupuis Frères savent en organiser. 2500 paires de bas en cachemire tout laine, tricot uni dans les plus nouvelles combinaisons de couleurs: bruyère fini brun, bruyère fini vert, bruyère fini bleu, ou en noir uni, que notre acheteur a pu se procurer à 50% meilleur marché que le prix du manufacturier, seront mises en vente demain à 69 la paire. Toutes les pointures: 8 1/2 à 10 dans le lot. Songez que ces bas devraient se vendre 1.50 la paire et ne manquez pas de vous en procurer plusieurs paires.

Un nouveau lot de jolis gantelets en chamoisette, importés d'Europe, sera mis en vente samedi à l'incroyable bas prix de .79 la paire.

Grand choix de nouveaux modèles et de nuances les plus populaires de la saison.

Pointures: 6 à 8. — Vous ne pouvez vous passer d'au moins une paire de ces gantelets qui valent jusqu'à 2.25 la paire, lorsque nous vous les offrons à un aussi ridicule bas prix.



Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rues Ste-Catherine Est, St-André et St-Christophe.
J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Présid. A.-J. Dugal, Dir.-Gérant.

